



MÉDIATHÈQUE  
DÉPARTEMENTALE

# La culture dans tous les sens

**SCHÉMA**

DÉPARTEMENTAL  
DE LA LECTURE  
PUBLIQUE

2019 - 2023





**SCHEMA DEPARTEMENTAL  
DE LA LECTURE PUBLIQUE  
2019 - 2023**



## SOMMAIRE

<b>EDITORIAL</b> .....	5
<b>1. PREAMBULE</b> .....	7
1.1. Contexte : cadre réglementaire et historique .....	7
1.2. Méthodologie d'élaboration du Schéma Départemental.....	8
<b>2. SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX DE LA LECTURE PUBLIQUE EN CHARENTE-MARITIME</b> .....	11
2.1. Présentation du territoire .....	11
2.1.1. Les données géographiques et démographiques .....	11
2.1.2. L'Intercommunalité .....	13
2.1.3. La géographie culturelle .....	14
2.1.5. Les publics .....	15
2.2. Eléments forts de la politique départementale en lien avec le développement de la lecture publique.....	16
2.3. Réseau des bibliothèques en Charente-Maritime .....	16
2.3.1. Les principales caractéristiques du réseau de lecture publique en Charente - Maritime .....	18
2.3.2. Le rayonnement du réseau de lecture publique.....	22
2.4. Etat des lieux de la Médiathèque départementale .....	25
2.4.1. L'organisation du service .....	25
2.4.2. Le budget .....	26
2.4.3. Les moyens humains .....	27
2.4.4. L'organisation du travail.....	28
2.4.5. L'offre numérique et les services en ligne.....	30
2.4.6. La synthèse .....	31
2.5. Régime d'aides départementales aux bibliothèques.....	32
<b>3. NOUVELLES ORIENTATIONS EN FAVEUR DE LA LECTURE PUBLIQUE</b> .....	35
<b>4. LE PLAN D' ACTIONS DU SCHEMA</b> .....	37
<b>5. FICHES ACTIONS</b> .....	43
Glossaire des sigles et acronymes .....	71



## **EDITORIAL**

Par délibération du 15 décembre 2016, le Département a souhaité se doter d'un schéma de la lecture publique et confirmer ainsi son rôle de chef de file dans ce domaine.

Notre politique en faveur de la lecture publique vise à favoriser un accès équitable de tous les habitants des communes de la Charente-Maritime à la lecture et à l'offre culturelle des bibliothèques.

Le schéma tient compte d'enjeux émergents. Des bibliothèques s'organisent en réseaux locaux, certaines proposent de nouveaux services au public, d'autres aspirent à développer une offre numérique dédiée à leurs adhérents, toutes attendent un accompagnement renforcé, sur mesure, du Département.

Trois priorités, déclinées en quinze actions, ont été identifiées pour renforcer notre politique départementale. Il s'agit en premier lieu de conserver le maillage territorial de la lecture publique tel qu'il existe dans les communes. Nous continuerons également à adapter notre offre de services à la diversité des besoins des bibliothèques. Enfin, afin d'accompagner les dynamiques d'organisation en réseaux et le développement de nouvelles fonctions des bibliothèques, nous ajusterons notre régime d'aide.

Etabli pour une durée de 5 ans, le schéma fera chaque année l'objet d'une évaluation permettant de l'adapter aux évolutions du réseau départemental, au développement des nouvelles technologies et aux besoins des usagers.

**Dominique BUSSEREAU**

Président du Département de la  
Charente-Maritime  
Président de l'Assemblée des  
Départements de France  
Ancien Ministre

**Michel PARENT**

Vice-Président en charge de la Culture





# 1. PREAMBULE

## 1.1. Contexte : cadre réglementaire et historique

- L'ordonnance de **1945**

Les Bibliothèques Centrales de Prêt (BCP) sont créées, sous l'autorité de la Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique (DBLP) au sein du Ministère de l'Éducation Nationale.

Implantées dans les chefs-lieux départementaux, les BCP apportent leur soutien dans les communes de moins de 15 000 habitants, par l'action conjuguée d'une bibliothèque centrale et d'un bibliobus. Il s'agissait alors, comme le précise l'ordonnance de novembre 1945, de « ravitailler » les bibliothèques des petites communes qui, du fait de leur taille, ne peuvent disposer de fonds suffisants.

En **1965** est créée la Bibliothèque Centrale de Prêt à Saintes.

- La loi du **2 mars 1982**

Cette loi relative aux droits et libertés des Collectivités Territoriales conduit au transfert des Bibliothèques Centrales de Prêt aux Départements.

A partir du **1<sup>er</sup> janvier 1986**, la mission de lecture publique a été confiée aux Départements dans le cadre des lois de décentralisation. Elle vise l'aide aux communes de moins de 10 000 habitants.

- La loi du 13 juillet **1992**

Elle renomme les BCP en Bibliothèques Départementales de Prêt (BDP) et prévoit au sein de la Dotation Générale de Décentralisation, un concours financier particulier attribué aux BDP permettant de supporter les nouvelles charges financières qui incombent aux départements.

- **2009**

La Bibliothèque Départementale de Prêt de la Charente–Maritime change de nom et devient Médiathèque Départementale de la Charente-Maritime (MD17).

- La loi NOTRe du **07 Août 2015**

Elle définit les nouvelles compétences des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en matière culturelle.

La compétence « lecture publique » est comprise dans la compétence « équipement culturel ». Cette compétence est la seule pouvant concerner directement les bibliothèques en tant qu'équipement. Comme d'autres compétences, elle est conditionnée par la définition de l'intérêt communautaire.

Cinq EPCI de Charente-Maritime assument une compétence en faveur de la lecture publique.

## 1.2. Méthodologie d'élaboration du Schéma Départemental

Le Département de la Charente-Maritime a engagé la mise en œuvre de différents schémas, véritables références des orientations politiques départementales.

Pour la lecture publique, le schéma vise quatre objectifs en apportant une attention particulière à la Médiathèque Départementale (MD17) :

- dresser un état des lieux du réseau départemental des bibliothèques,
- élaborer un diagnostic des forces et faiblesses de l'offre actuelle dans le domaine de la lecture publique,
- proposer des orientations stratégiques et opérationnelles répondant aux besoins des bibliothèques et des usagers,
- être un outil pratique, assorti de fiches-actions, prévoyant les moyens à mettre en œuvre.

Une complémentarité devra être recherchée avec les compétences de l'Etat, de la Région et des Intercommunalités en matière de politique culturelle et de lecture publique.

Le Département a souhaité mener ce premier schéma départemental dans une démarche associant l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs. Dans cette optique, l'étude s'est déroulée en trois grandes phases :

- **1<sup>ère</sup> phase de mai 2017 à octobre 2017 : diagnostic**

Cette étape a permis de réaliser un état des lieux de la lecture publique dans le département avec :

- **la présentation du territoire** : les données géographiques et démographiques, la géographie culturelle, les publics, l'environnement technologique, l'intercommunalité...
- **l'analyse du réseau de lecture publique** : les moyens des bibliothèques (locaux, horaires, personnel, offre documentaire, budget d'acquisition, informatisation), la nature du soutien de la MD17, les lecteurs et usagers, les interrogations et attentes professionnelles du réseau,
- **l'état des lieux de la Médiathèque départementale** : l'organisation, le budget, les moyens humains, la répartition des tâches, les dessertes, l'offre documentaire proposée, l'offre numérique,
- **l'état des lieux de l'accompagnement financier du Département** aux bibliothèques du réseau.

De nombreux professionnels des bibliothèques et de la culture, des élus, des professionnels du Conseil Départemental (enfance famille, autonomie, habitat, logement, collège, collectivités), des partenaires dont l'Education Nationale, ont été questionnés afin de recueillir leur analyse.

- **2<sup>eme</sup> phase de novembre 2017 à septembre 2018: concertation**

L'élaboration du schéma a été l'occasion de mener une importante consultation et de permettre la participation d'un grand nombre d'acteurs intervenant dans le domaine de la lecture publique.

A partir des enjeux identifiés dans le diagnostic, 4 groupes de travail thématiques se sont réunis entre octobre 2017 et janvier 2018 :

1. Partenariats et accompagnement du réseau par la Médiathèque départementale
2. Bibliothèques et cohésion territoriale
3. Numérique et multimédia en bibliothèques
4. Bibliothèques et actions culturelles

Les réflexions et propositions issues des réunions des groupes de travail ont fait l'objet d'une série de préconisations reprises dans le schéma.

- **3<sup>eme</sup> phase d'octobre 2018 à mars 2019 : définition des orientations**

Le travail réalisé lors des deux premières phases a permis la définition des orientations stratégiques, la déclinaison du plan d'action puis l'élaboration de fiches actions.

Aussi le schéma de lecture publique est soumis au vote de l'Assemblée départementale lors de sa session du Printemps 2019.



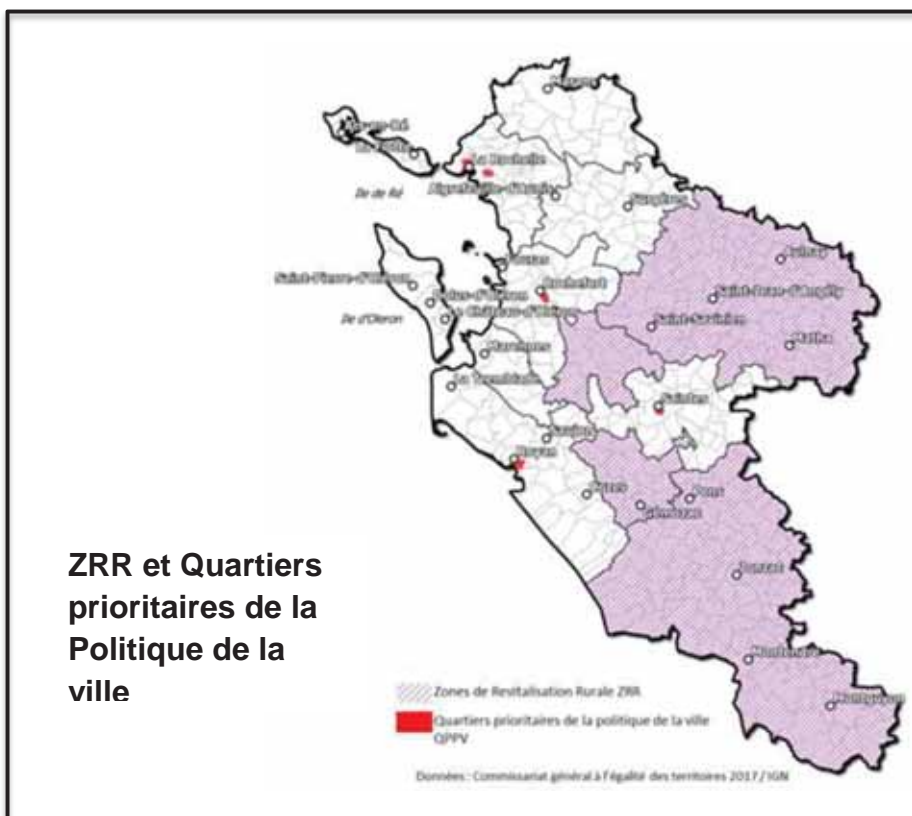
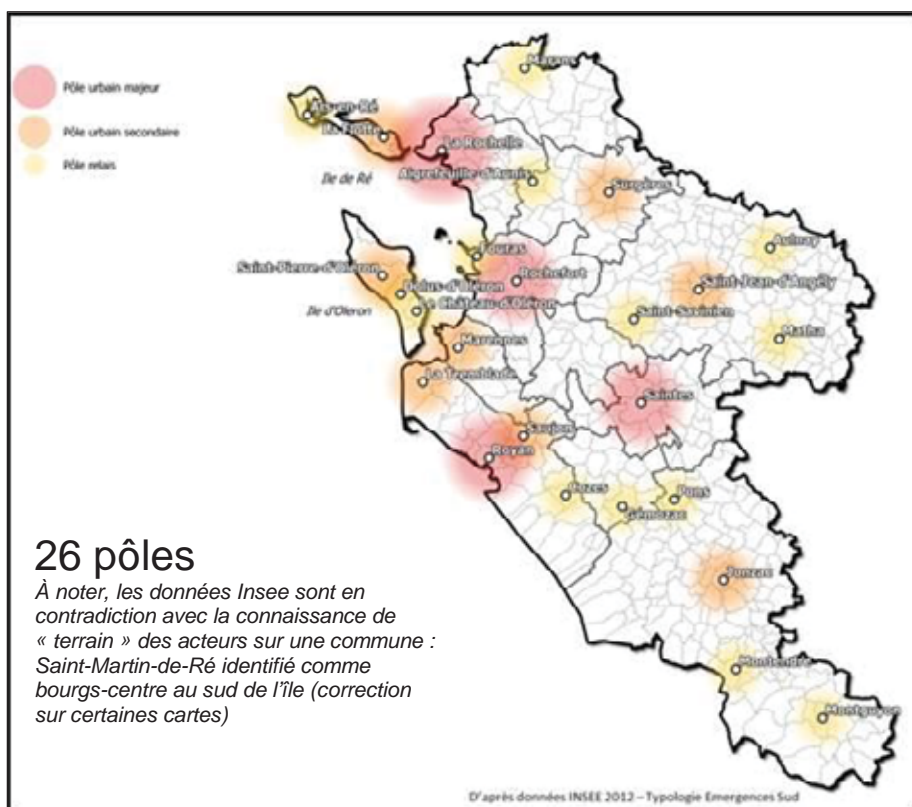
## 2. SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX DE LA LECTURE PUBLIQUE EN CHARENTE-MARITIME

### 2.1. Présentation du territoire

#### 2.1.1. Les données géographiques et démographiques

- Un département qui compte **650 000 habitants (Insee)** et une population **DGF de 744 000 habitants**
- **Une croissance démographique forte** (migration), surtout le long du littoral et sur le pourtour des villes principales
- Une présence des seniors plus marquée le long du littoral, de l'estuaire et au Nord-Est du territoire
- 3 millions de visiteurs annuels dans le département, 83 000 résidences secondaires
- Des habitants globalement moins diplômés que la moyenne nationale avec une forte présence des ouvriers et retraités
- Une importance des secteurs économiques primaires
- Une population disparate quant aux revenus avec des zones favorisées (Nord-Ouest, littoral, autour de Saintes et entre Saintes et Jonzac) et des secteurs concentrant une population plus modeste (Sud, bord d'estuaire et Nord-Est)
- Une armature urbaine organisée autour de **plusieurs agglomérations de tailles différenciées** (la plus importante, La Rochelle, puis Saintes, Rochefort et Royan) et **d'un réseau de villes situées le long du littoral maritime**
- Un **littoral maritime urbain et périurbain / des zones très peu densément peuplées au Nord-Est et dans le tiers Sud** du département
- **26 pôles de services** répartis sur le territoire avec des niveaux différenciés mais qui dessinent des bassins de vie
- **Des zones identifiées par l'Etat** comme devant être accompagnées de façon spécifique : **les zones de revitalisation rurales et les quartiers prioritaires** (6 au total), répartis dans les 4 principales agglomérations : La Rochelle (3), Saintes, Rochefort et Royan

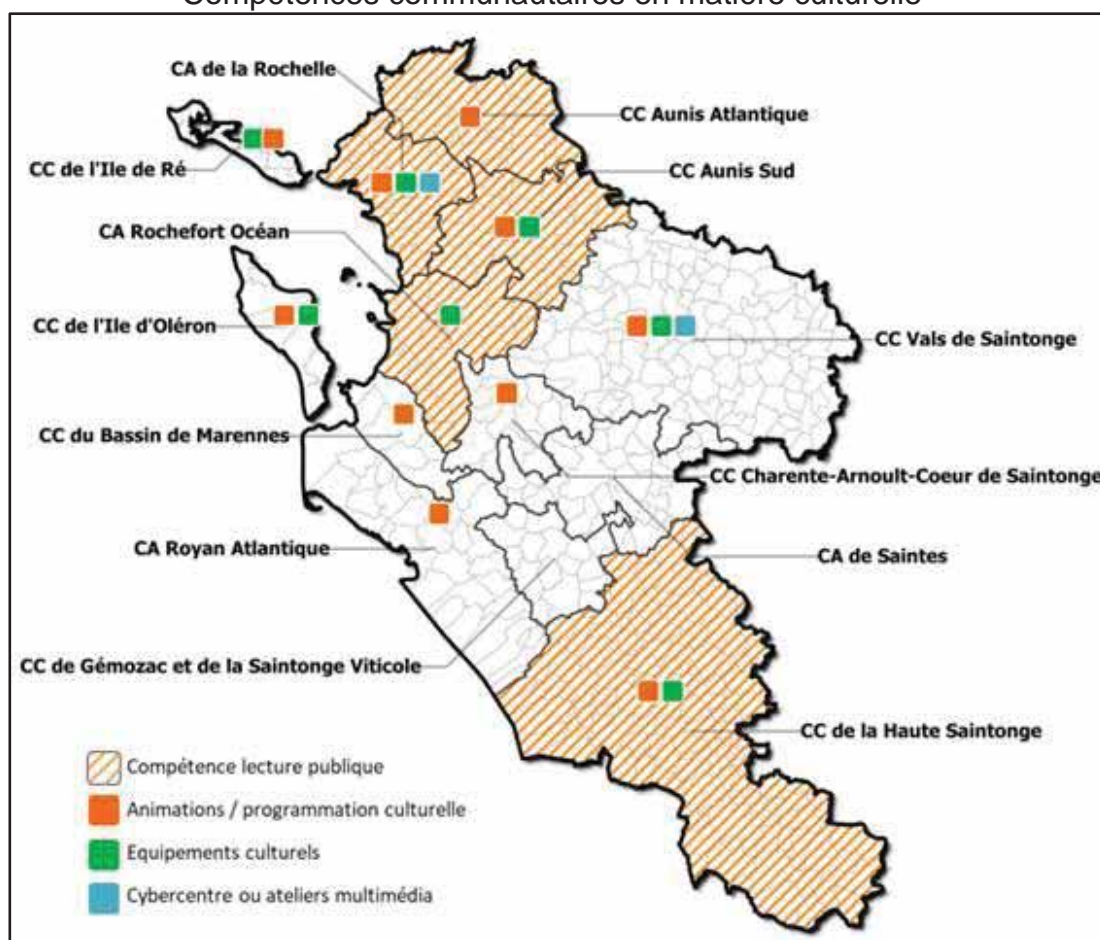
## Hierarchisation des Pôles urbains structurants



## 2.1.2. L'Intercommunalité

- 13 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre depuis 2014 (contre 25 en 2010) dont 4 Communautés d'Agglomérations
- Les compétences des EPCI en lien avec la lecture publique :
  - **5 EPCI** ont statutairement pris la compétence lecture publique avec des modalités de partage avec les communes très différenciées.
  - 11 EPCI exercent au moins une **compétence culturelle** (animation, programmation culturelle ou gestion d'équipement).
  - Tous les EPCI mettent en œuvre des compétences liées à certains publics cibles du Département. De nombreuses actions et projets en direction de la petite enfance, de la jeunesse et des personnes en difficulté sont impulsées et, dans une moindre mesure, en direction des seniors et personnes en situation de handicap.
  - Tous les EPCI sont des interlocuteurs potentiels des bibliothèques, que ce soit avec la compétence lecture publique ou, indirectement, à l'appui des autres compétences.

Compétences communautaires en matière culturelle





### 2.1.3. La géographie culturelle

- **Un territoire avec de nombreux acteurs culturels** qui sont des partenaires avérés ou potentiels des 210 bibliothèques :
  - 14 librairies indépendantes
  - 56 écoles de musique
  - 28 cinémas
  - De nombreux lieux de diffusion du spectacle vivant
  - De très nombreux festivals (dans tous les domaines) avec notamment des événements autour du livre et de la lecture
  - De très nombreux sites patrimoniaux de grande valeur à l'échelle du département
- **Une implantation** des équipements culturels **moins dense au Nord et Nord-Est ainsi qu'au Sud** du département.
- **Des partenariats déjà présents (mais pouvant être renforcés)** entre les bibliothèques et les librairies comme avec les événements autour du livre et de la lecture.
- **Très peu de passerelles entre les bibliothèques du territoire** et les cinémas, les écoles de musique, les salles de spectacles...
- Des médiathèques qui commencent à développer une **pluralité d'offre culturelle** dans des zones moins équipées en structures spécialisées : les médiathèques sont des lieux légitimes pour proposer une large palette d'animations et de contenus à diffuser.

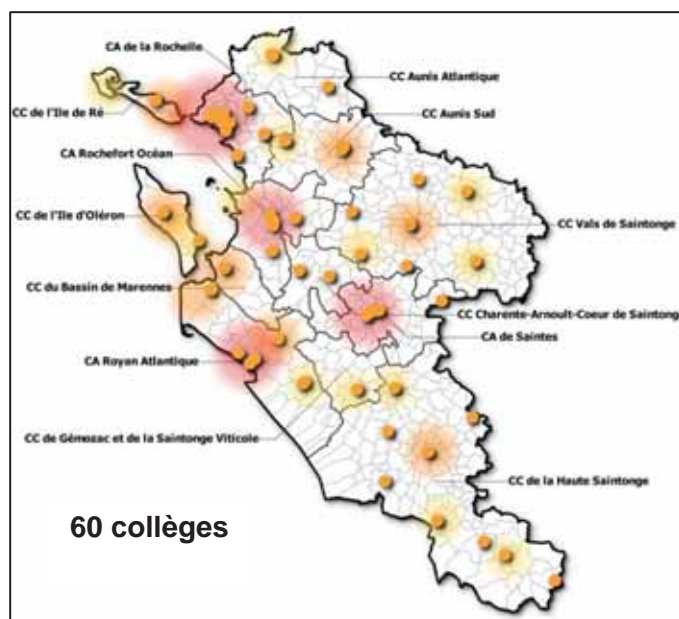
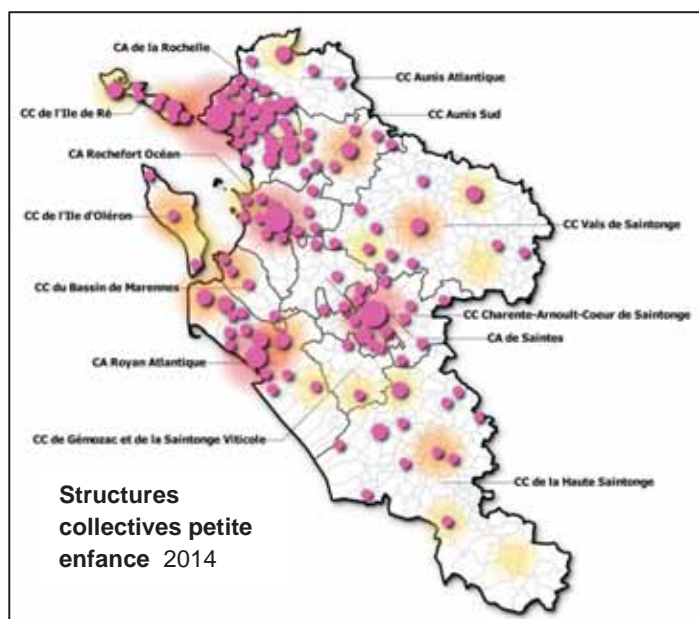
### 2.1.4. L'environnement technologique

- Une couverture en Haut Débit mais plus encore en Très Haut Débit qui reste à finaliser dans de nombreuses zones (développement en cours).
- 43 Espace Publics Numériques (EPN) dédiés à l'initiation à l'informatique et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication avec la présence d'un animateur. Un tiers de ces espaces publics numériques sont en bibliothèque.
- Un développement des tiers-lieux (souvent très connectés) pour le moment indépendamment des médiathèques : 8 tiers-lieux repérés en 2016 dont la plupart à la Rochelle.



## 2.1.5. Les publics

- La diversité des publics est variablement prise en compte par les bibliothèques du territoire :
  - 34% des bibliothèques travaillent avec une structure petite enfance,
  - 85% des bibliothèques travaillent en direction des écoles,
  - 20 bibliothèques (10%) développent des partenariats avec les collèges,
  - 44 bibliothèques travaillent avec les maisons de retraite et certaines ont développé des fonds adaptés, livres en gros caractères, livres lus,
  - 56 bibliothèques signalent avoir mis en place un service de portage de documents à domicile (en direction des personnes empêchées, des séniors...),
  - 3 bibliothèques du territoire déclarent travailler avec un lieu de privation de liberté : Rochefort, Saintes et Longèves.
- 3 millions de visiteurs annuels, qui ne sont pas toujours pris en compte dans les conditions d'accès aux bibliothèques.

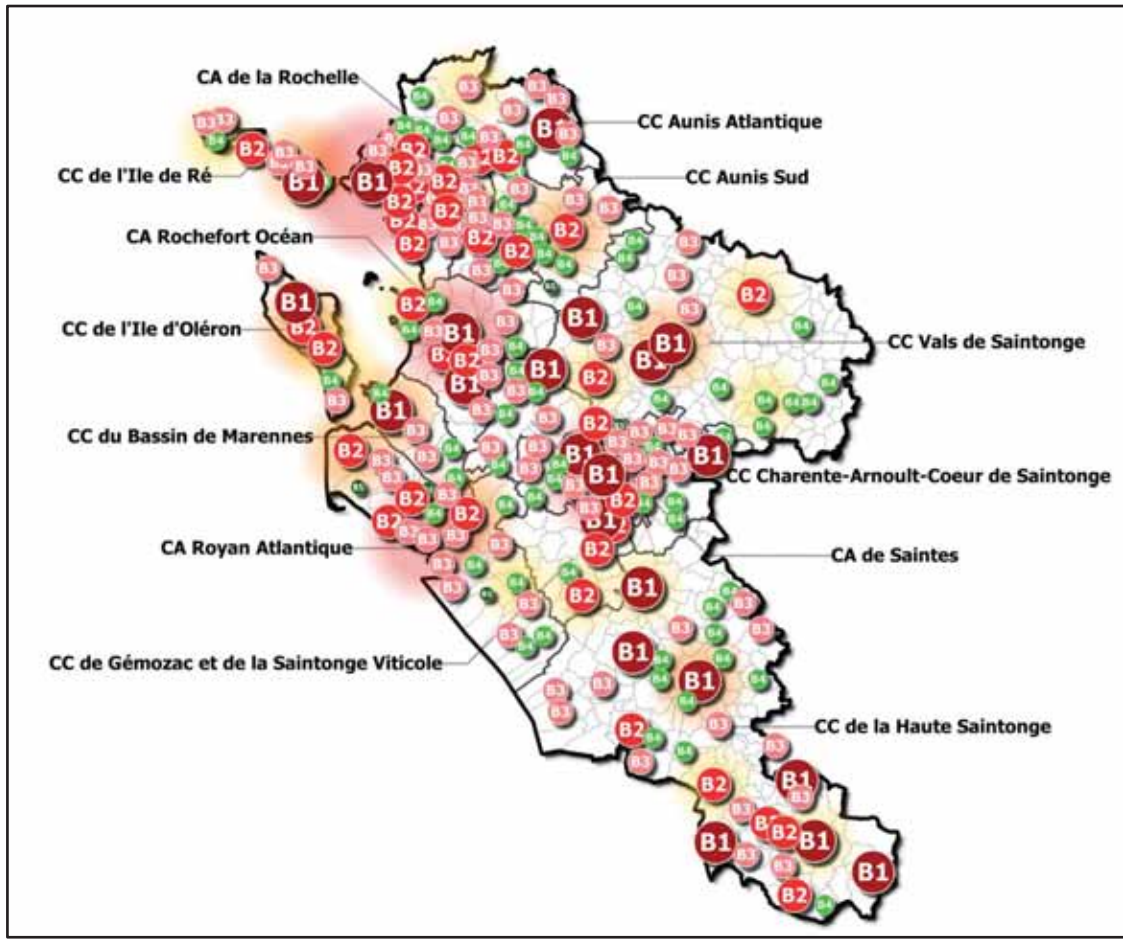


## 2.2. Éléments forts de la politique départementale en lien avec le développement de la lecture publique

- Une volonté affirmée du Département de garantir une **solidarité territoriale** en renforçant les services de proximité et l'accès aux services publics dans les communes.
- Une territorialisation de l'Action sociale qui permet une grande proximité des professionnels avec les territoires ; des liens existent et se développent entre les délégations et la Médiathèque départementale.
- Un engagement très fort du Département vis-à-vis des collégiens, mais une prise en compte qui débute au sein de la Médiathèque départementale.
- Une volonté affichée du Département dans ses différents schémas de croiser ses politiques culturelles et sociales.
- Des actions enclenchées par la Médiathèque départementale vis-à-vis des publics prioritaires.
- Un régime d'aide spécifiquement dédié à la **revitalisation** des communes rurales.

## 2.3. Réseau des bibliothèques en Charente-Maritime

- Le département est maillé de 210 bibliothèques.
- 44 % des communes de Charente-Maritime sont équipées d'une bibliothèque (France 59%).
- La fréquentation totale des 210 bibliothèques est évaluée à 940 000 entrées physiques annuelles.
- 89 000 personnes sont inscrites dans ces bibliothèques, soit 12 % de la population (France 13%).



Typologie des bibliothèques de B1 à B5 établie par l'Association des Bibliothèques Départementales de Prêt (ABDBP)

Typologie des bibliothèques établie par l'ADBDP *					
	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5
	Bibliothèques municipales		Relais	Antennes	
				Points lecture	Dépôts
<b>Crédits d'acquisition tous documents</b>	2 €/habitant	1 €/habitant	0,50 €/habitant	Deux ou trois critères du niveau 3 sont respectés	Moins de deux critères du niveau 3 sont respectés
<b>Horaires d'ouverture</b>	12 h/semaine	8 h/semaine	4 h/semaine		
<b>Personnel</b>	1 agent catégorie B filière culturelle pour 5 000 habitants ou 1 salarié qualifié pour 2 000 habitants	1 salarié qualifié	Bénévoles qualifiés		
<b>Surface</b>	0,07 m <sup>2</sup> /habitant et au minimum 100 m <sup>2</sup>	0,04 m <sup>2</sup> /habitant et au minimum 50 m <sup>2</sup>	25 m <sup>2</sup>		

\* Typologie publiée avec l'aimable autorisation de l'ADBDP: <http://www.adbdp.asso.fr>

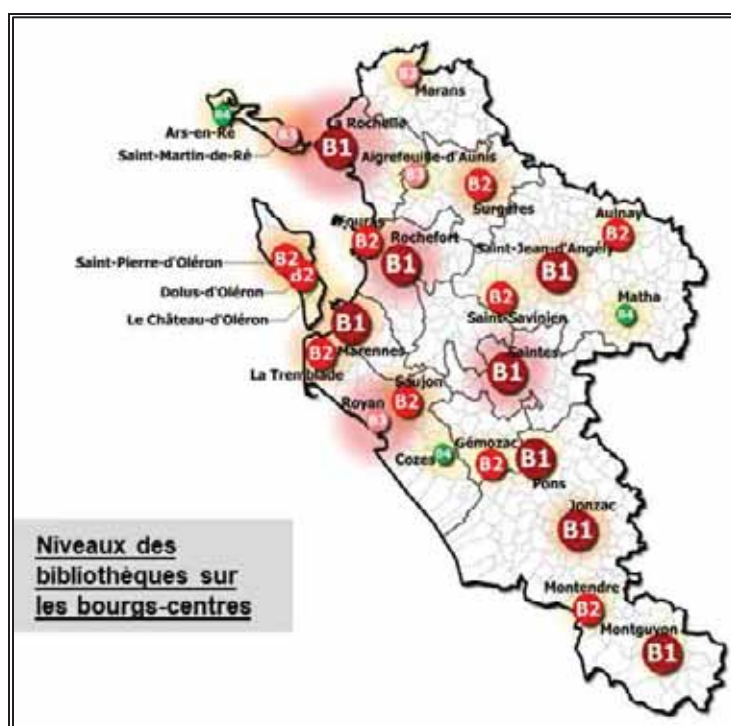
### 2.3.1. Les principales caractéristiques du réseau de lecture publique en Charente -Maritime

- **Les atouts du réseau des bibliothèques**

- 200 bibliothèques et médiathèques accompagnées par la Médiathèque départementale avec un niveau de qualification globalement satisfaisant.
- 5 EPCI qui organisent progressivement leurs services de lecture publique à l'échelle du territoire intercommunal (en réseau).
- Deux tiers des bibliothèques accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
- Des personnels salariés globalement présents sur le réseau des bibliothèques, renforcé par la présence de 1092 bénévoles dont 19% qualifiés (suivi du module de formation « gestion d'une bibliothèque »).
- Une offre documentaire quantitativement importante au sein des bibliothèques avec des budgets d'acquisition satisfaisants.
- Une informatisation des bibliothèques bien avancée (71%) et qui se poursuit.
- Une évolution positive des accès internet au public en bibliothèque.
- Un réseau de bibliothèques qui évolue en termes de structuration administrative et d'informatisation avec de nombreux projets en réflexion.

- **Les points de fragilité du réseau des bibliothèques**

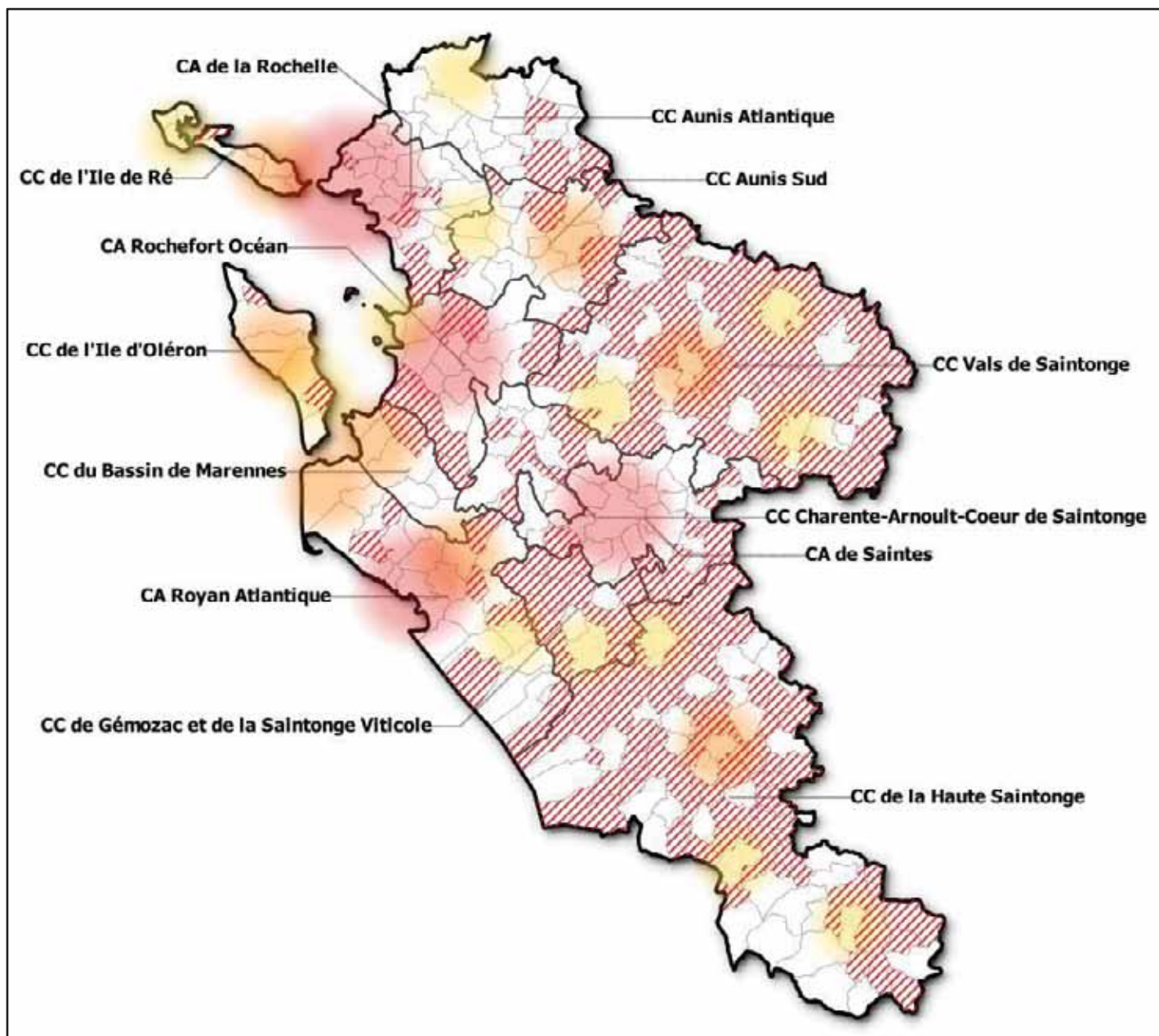
- Des bourgs-centres avec un niveau de service dans leur bibliothèque insuffisant compte tenu de la taille et du rayonnement de la commune,



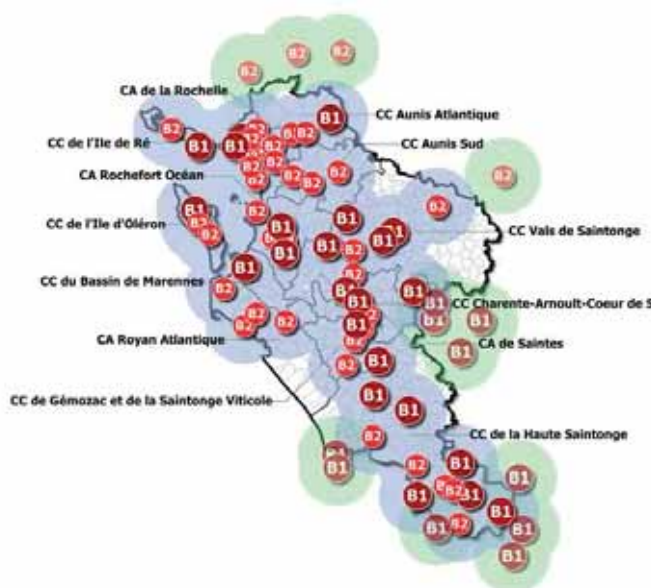
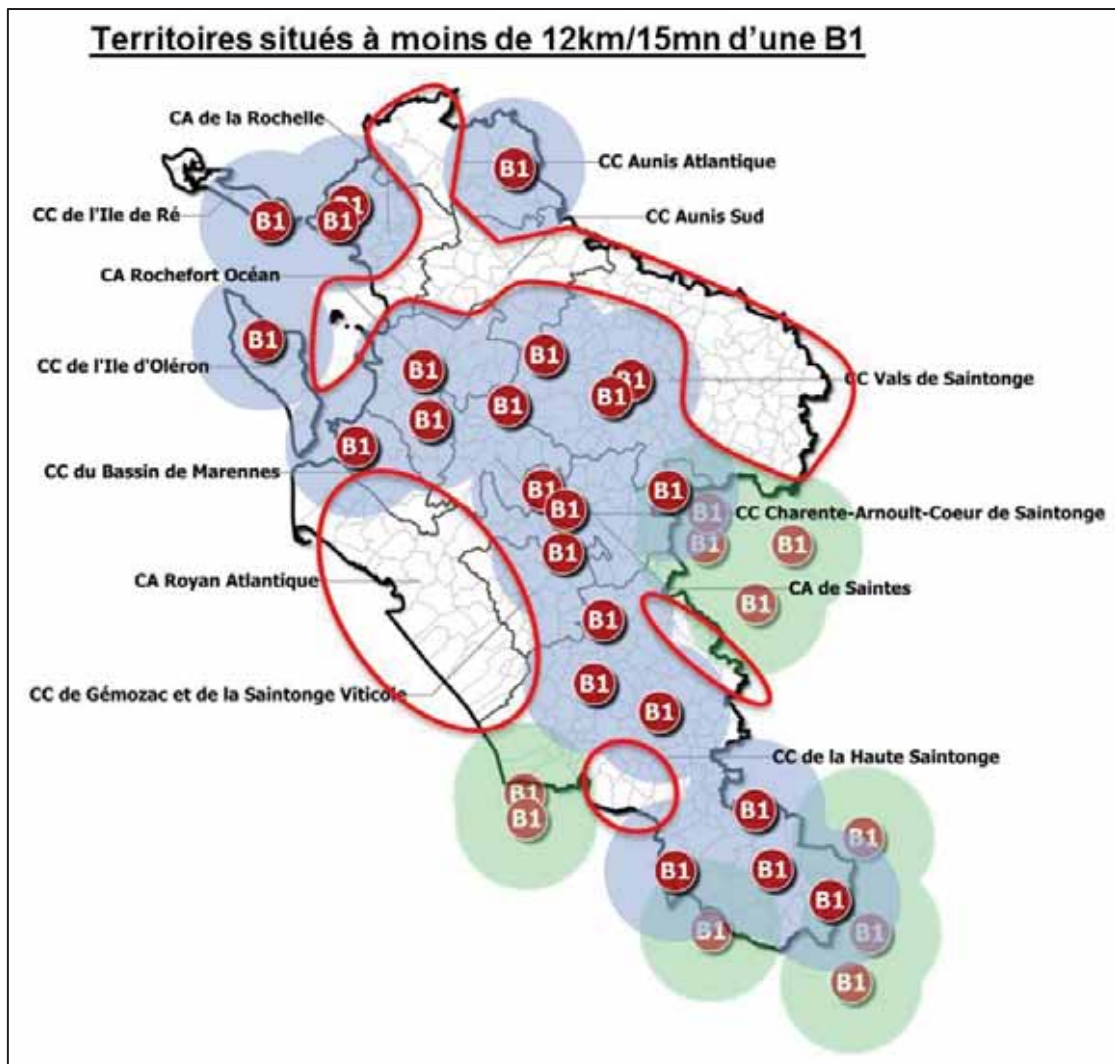


- Des disparités dans l'accès à des services de lecture publique de qualité,

/// commune dépourvue de bibliothèque



- Plusieurs zones très éloignées de toute bibliothèque qualifiée,



**Territoires situés à moins de 12km/15mn d'une B1 ou d'une B2**

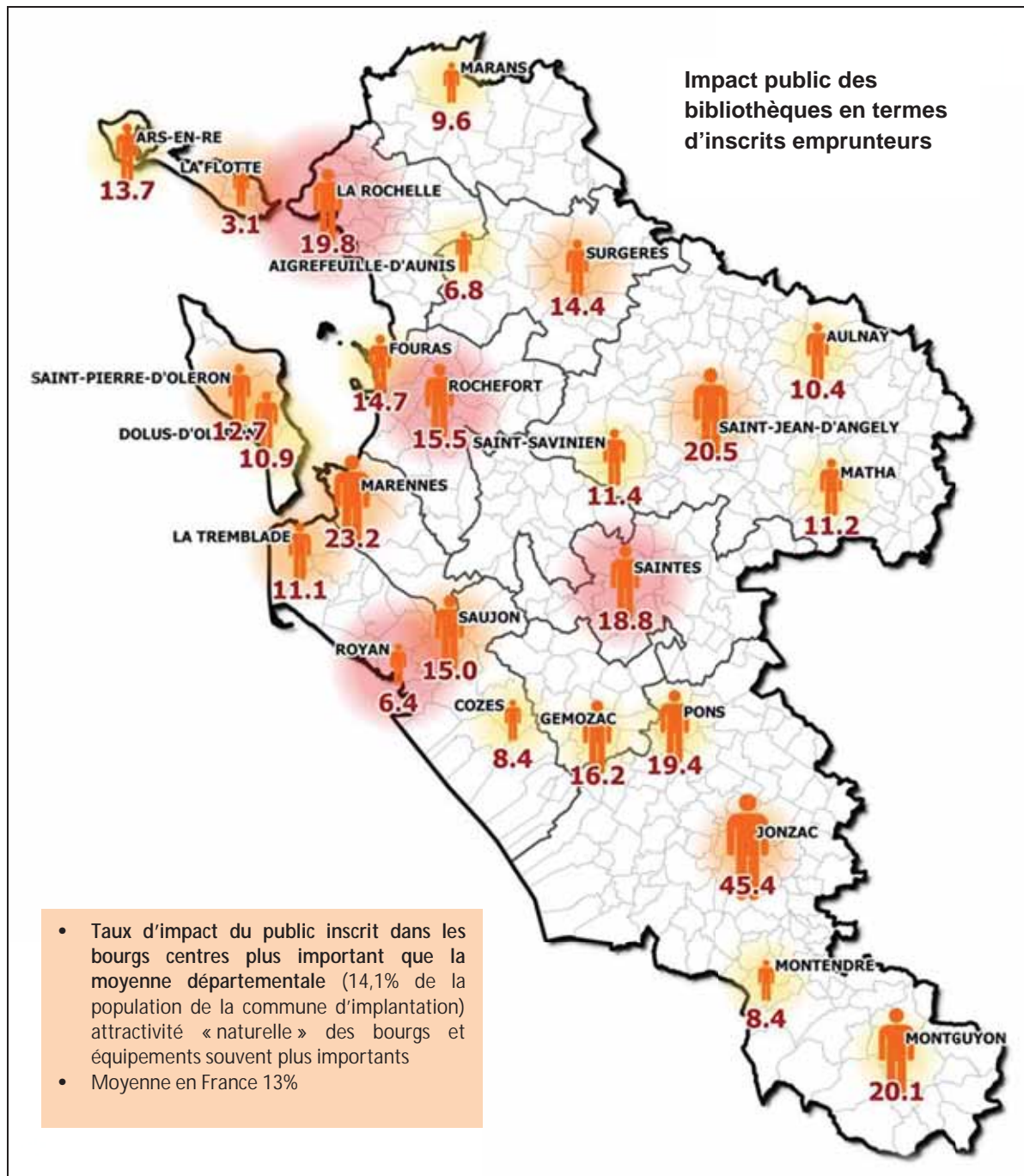
Plusieurs zones sont non couvertes y compris par une offre moyennement qualifiée

- Des « mises en réseau » partielles qui ne concernent pas tous les équipements ou pas tous les services.
- Un tiers des bibliothèques non-accessibles aux PMR.
- Des collections en bibliothèque principalement tournées sur les collections physiques imprimées et inégalement réparties.
- Des collections sonores et visuelles quasi absentes dans de nombreux endroits, où les collections départementales ne viennent pas renforcer l'offre locale mais s'y substituer.
- Des budgets d'acquisitions très différenciés et insuffisants dans certaines bibliothèques.
- Certains territoires particulièrement sous-dotés en termes de personnels salariés qualifiés et des bénévoles isolés sans soutien professionnel régulier. 288 ETP de salariés et 1092 bénévoles pour les 200 bibliothèques du réseau. Un service public qui repose dans certains sites exclusivement sur le bénévolat et une concentration du personnel salarié dans les zones les plus urbanisées.
- Des compétences nouvelles nécessaires dans le fonctionnement quotidien des bibliothèques pouvant être difficilement acquises par des équipes peu qualifiées et/ou bénévoles.
- Des ressources numériques en bibliothèque proposées uniquement par les Agglomérations de la Rochelle et de Rochefort
- Des zones avec très peu d'offres d'accès informatique au public et des services en ligne encore très peu développés dans les bibliothèques.
- Des projets de construction ou de restructuration d'ampleur limitée et relativement traditionnels, sans prise en compte de services pouvant être rendus sur un territoire allant au-delà du périmètre municipal, en direction des plus petites communes et de leurs habitants ou de services « connexes » à la lecture publique.



### 2.3.2. Le rayonnement du réseau de lecture publique

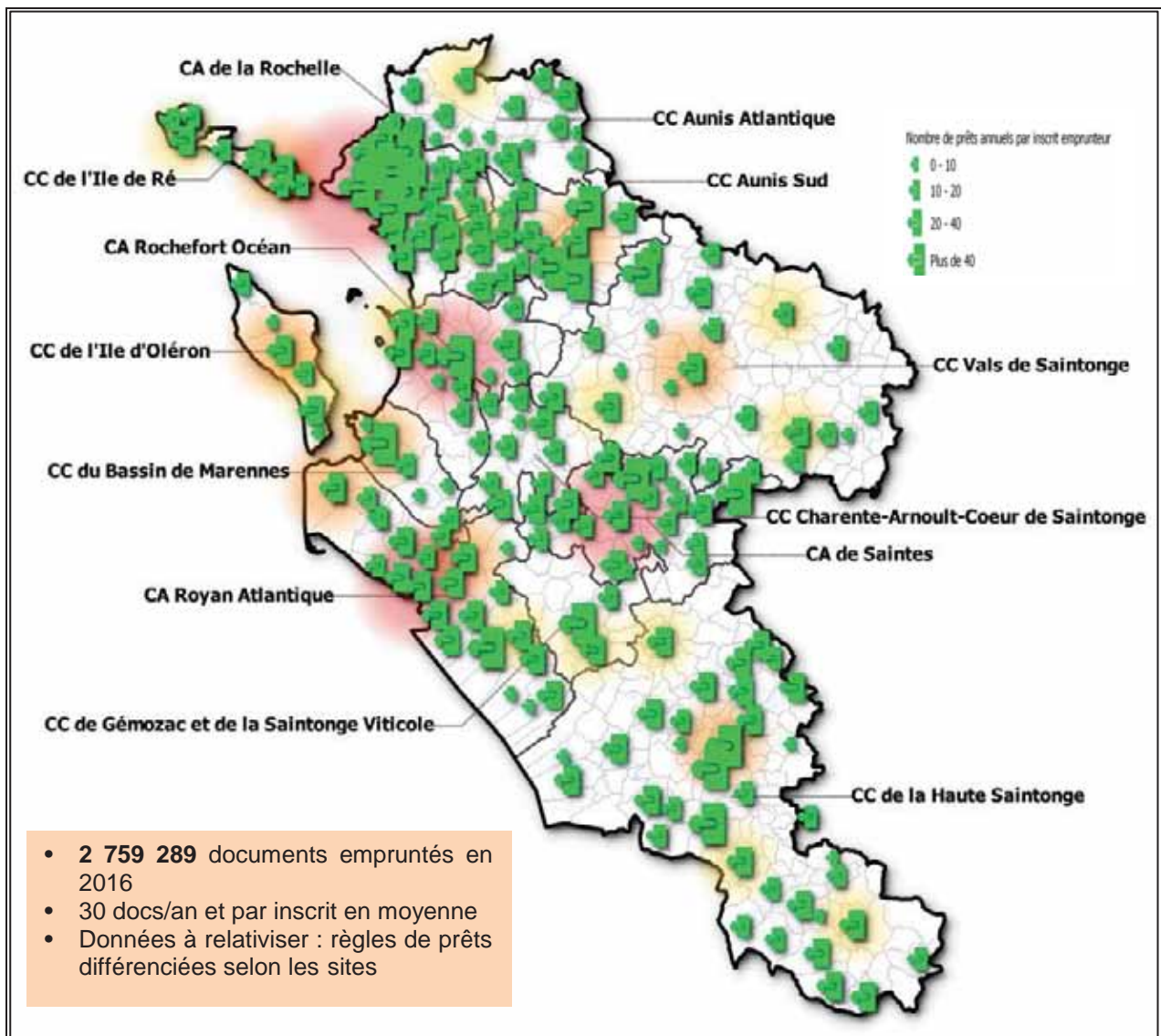
- **89 000 inscrits** au sein des bibliothèques de la Charente-Maritime.





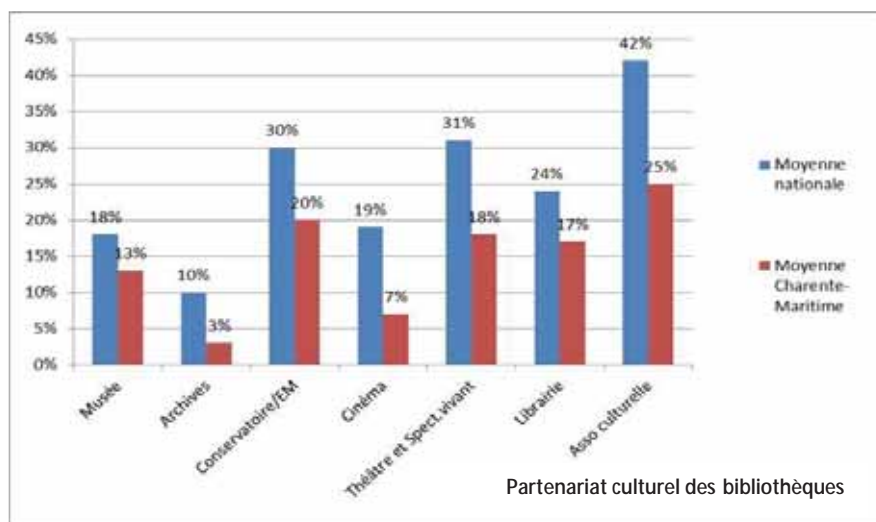
- **Principaux atouts en termes d'impact :**

- **Plus de 940 000 visites par an** dans les bibliothèques : toutes actions confondues, usagers, animations, accueils de classes, de groupes...
- **Des actions impulsées de façon très volontariste et majoritaire en direction de la petite enfance et de l'enfance**, notamment avec l'accueil des scolaires.
- Des partenariats avec les **maisons de retraite** relativement développés.
- Des **lecteurs qui empruntent en moyenne beaucoup de documents** à l'année.
- Des **fonds visuels très sollicités**.



- **Principales faiblesses en termes d'impact :**

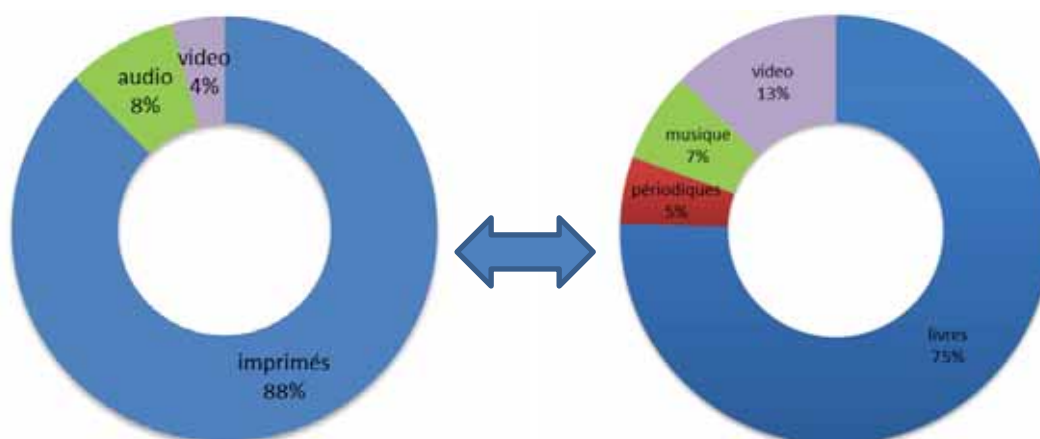
- De très **grandes disparités territoriales** dans l'attractivité des services proposés qui se retrouvent dans les taux d'inscrits (3,1% à 45%).
- Une **faible diversité des publics visés** par l'action culturelle des bibliothèques.
- **Peu de partenariats culturels** entre les bibliothèques et d'autres acteurs.



- Des **collections audiovisuelles très en deçà** des besoins attendus.

**Composition des collections des bibliothèques**

**Part des emprunts par supports**



- Des imprimés qui représentent 88% des collections et 80% des emprunts (livres et périodiques)).
- Des fonds audiovisuels qui sortent énormément : 4% des collections et 13% des emprunts.

## 2.4. Etat des lieux de la Médiathèque départementale

Le Département développe sa politique de lecture publique à partir de sa Médiathèque Départementale.

Elle accompagne les bibliothèques publiques des communes de moins de 10 000 habitants de Charente-Maritime avec les services suivants :

- **offre documentaire, conseils** autour des collections et **desserte** via différents dispositifs auprès de 200 bibliothèques,
- **formation des bibliothécaires et bénévoles** du réseau,
- **action culturelle** et prêts de divers outils d'animation (expositions, valises thématiques,...),
- **conseils et accompagnement techniques** des bibliothèques dans leurs projets de développement,
- **subvention pour les communes de moins de 5000 habitants** pour la création, la rénovation, l'informatisation et l'aménagement des équipements.

Le cadre réglementaire date des années 1980 et fixe le seuil d'intervention des Bibliothèques Départementales de Prêt (BDP) aux communes de moins de 10 000 habitants.

L'intervention de la Médiathèque départementale est concentrée depuis 2012 sur les bibliothèques municipales (BM) et Points Lecture (PL) satisfaisant les critères suivants :

- ouverture au minimum 4 heures par semaine pour le public, hors scolaires,
- présence d'une personne formée, salariée ou bénévole,
- superficie minimale de 25 m<sup>2</sup>

Aucun conventionnement n'existe entre les collectivités gestionnaires des bibliothèques et le Département.

### 2.4.1. L'organisation du service

- **Un service réparti sur deux sites :**
  - Un site central à Saintes et une annexe à Rochefort
  - 24 agents, 1702 m<sup>2</sup>, 385 000 documents

### **Saintes :**

- Bâtiment de 1386 m<sup>2</sup>
- 130 communes desservies (Communautés de Communes des Vals de Saintonge, de Haute Saintonge, de Charente-Arnoult-Cœur de Saintonge, du Bassin de Marennes, de l'Île d'Oléron, Communautés d'Agglomération de Saintes et Royan)
- 19 agents
- 282 044 documents dont des CD/DVD
- 1 bibliobus
- 1 véhicule navette
- 1 salle de formation

### **Rochefort :**

- Bâtiment de 316 m<sup>2</sup> appartenant à la ville de Rochefort
  - Bail emphytéotique prenant fin en 2023
  - 70 communes desservies (Communautés d'Agglomération de Rochefort Océan, de la Rochelle, Communautés de Communes de l'Île de Ré, Aunis Atlantique et Aunis sud)
  - 5 agents
  - 103 616 documents
  - 1 bibliobus
  - 1 véhicule navette
- Une répartition entre les 2 sites relativement équilibrée compte tenu de la concentration à Saintes des missions « support » et du fonds audiovisuel.
  - Une surface à Rochefort très contrainte au niveau des magasins.

#### **2.4.2. Le budget**

- Budget total : 1,6 M€ (2016)
  - Masse salariale : 1 041 659 €
  - Fonctionnement : 273 600 € dont 200 000 € d'acquisition de documents
  - Investissement : 300 000 €

*Budget Moyen des BDP au niveau national : 1,56 M€*

- Budget par habitant :
  - 2,17€/ habitant en Charente-Maritime

*Moyenne française 2,40€/ habitant*

### 2.4.3. Les moyens humains

<b>Effectifs de la Médiathèque Départementale 2017</b>				
	CAT.A	CAT.B	CAT C.	TOTAL
Nombre d'agents	4	10	10	24
% des effectifs	17 %	42 %	42 %	100 %
ETP	4	9,6	9,4	23
Age moyen	56	50	56	54
Date moyenne d'entrée à la MD /ancienneté	2001 / 16 ans	2002 / 15 ans	2003 / 14 ans	2002 (ancienneté de 15 ans)
Filière	2 Admin, 2 culture	2 admin, 8 culture	2 admin, 6 culture, 2 technique	16 culture, 6 admin, 2 technique
Départs en retraite prévus à 3 ans	2	2	4	7
Observations	+ 2 personnes en immersion			

- **Une équipe de 24 agents représentant 23 ETP :**

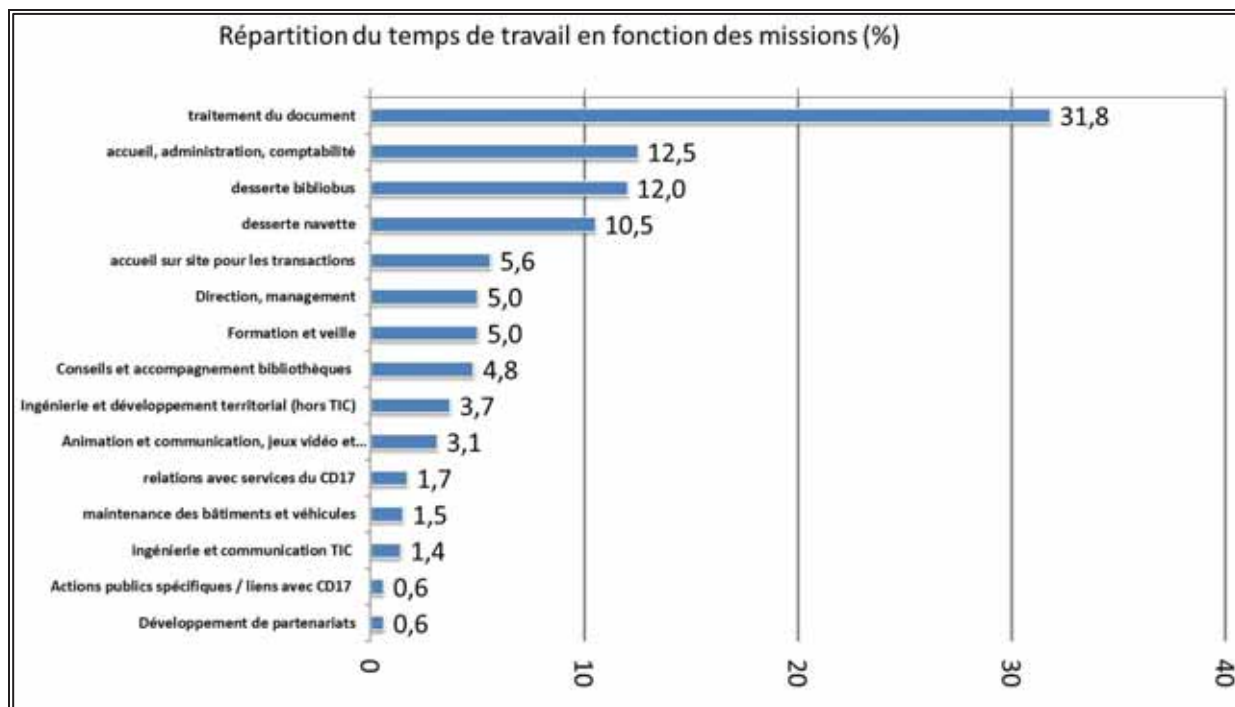
- 3,22 ETP / 100 000 habitants

*Moyenne nationale : 4,4 ETP*

- Des effectifs vieillissants, dont près d'un tiers sera en retraite à l'horizon 2020.
- Un niveau de compétences important (59% cat A et B), dont le renforcement (remplacement) est en cours dans certains domaines :
  - Ingénierie culturelle
  - Gestion de projets et partenariats
  - Compréhension et pratiques des ressources numériques...

## 2.4.4. L'organisation du travail

- Répartition des missions



- **60% du temps de travail est consacré aux collections** : traitement du document (35%) et dessertes (25%).
- Le catalogage est effectué à partir de notices récupérées (encore ponctuellement retouchées).
- L'équipement des documents est entièrement réalisé en interne.
- **L'action culturelle ne représente qu'environ 4% de l'activité** (animation, partenariats, publics spécifiques).
- **10% du temps de travail est dédié à l'accompagnement et l'ingénierie**, incluant les technologies numériques.

- **Les dessertes :**

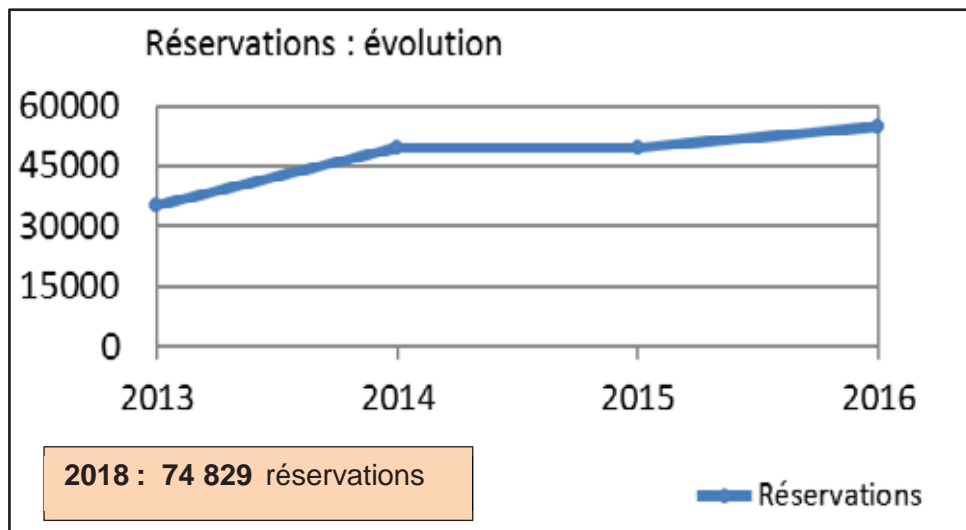
L'approvisionnement documentaire est effectué selon plusieurs formats :

- **Bibliobus**: 182 bibliothèques sont desservies avec un passage 2 fois par an en moyenne, 300 à 400 livres étant rendus et le même nombre empruntés à chaque passage ;
- **Accueil sur site** : 8 bibliothèques viennent emprunter directement dans les réserves documentaires de la MD17 à Saintes (Communes de plus de 5000 habitants) ;
- **Navette (sur réservation)** : 200 bibliothèques sont desservies par ce système de livraison mensuelle.

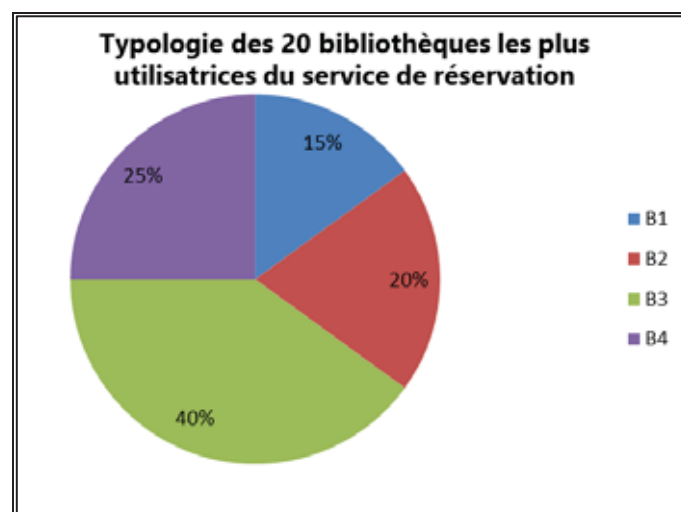
Le droit d'emprunt par bibliothèque a été fixé à 3 000 documents en simultanée.



- **Les réservations**



- **Moyenne 2016** : 4 555 documents réservés par mois
- 
- **2016** : Sur les 54 661 réservations effectuées, 65% ont été desservies (disponibilité des ouvrages,...)
- 
- 120 réservations maximum par site, dont 10 nouveautés, quelle que soit la taille de la structure et la population desservie,
- 80 à 90% du quota quantitatif est utilisé,
- chiffre en hausse chaque année, avec la mise en place du portail numérique (27 % d'augmentation entre 2016 et 2018, 6235 documents réservés par mois)
- utilisation diverse de ce service par les bibliothèques, même si toutes y ont recours.



## 2.4.5. L'offre numérique et les services en ligne



- **Le portail numérique de la Médiathèque, ses fonctionnalités :**
  - Présentation de la Médiathèque
  - Catalogue des ouvrages à réserver
  - Valorisation des collections : coups de cœur des bibliothécaires de la MD, articles de fonds, informations...
  - Carte des bibliothèques du réseau
  - Supports d'animation : présentation et bulletin de réservation
  - Collections numériques : présentation
  - Formation : accès au catalogue
- **Ressources numériques :**
  - **Prêt de 100 liseuses** disponibles depuis 2012
  - **Prêt de jeux vidéo** sur consoles ou tablettes :
    - Formation sur site du personnel des bibliothèques et conseils de la MD17 sur l'aménagement de l'espace dédié à ce support
    - Entre 25 et 60 joueurs par animation



## 2.4.6. La synthèse

### • Principaux atouts de la Médiathèque départementale

- Une organisation géographique répartie sur deux sites.
- Des **collections quantitativement intéressantes et diversifiées** (y compris une offre de jeux vidéo et de liseuses).
- Une desserte documentaire qui irrigue bien le territoire : 60% de la collection à l'extérieur des réserves.
- **Trois modes de desserte**: bibliobus, emprunt sur place (bibliothèques des communes de plus de 5 000 habitants), livraison par navette via un système de réservation.
- Des personnels qualifiés et présents sur le terrain, avec **l'opportunité d'un renouvellement de compétences** du fait des départs en retraite.
- Des personnels d'encadrement conscients des évolutions des bibliothèques et des réseaux et de la nécessité d'accompagner ces évolutions.
- Des formations proposées par la MD17 intéressantes et suivies.
- Une action culturelle de la MD17 en cours de diversification et de dynamisation.
- Des budgets dédiés aux formations et à l'action culturelle maintenus.
- **Une très bonne image** de la MD17 auprès des bibliothécaires du réseau.
- Quelques actions ponctuelles de la MD17 en direction des publics spécifiques et prioritaires du Département.
- 

### • Principales fragilités de la MD17

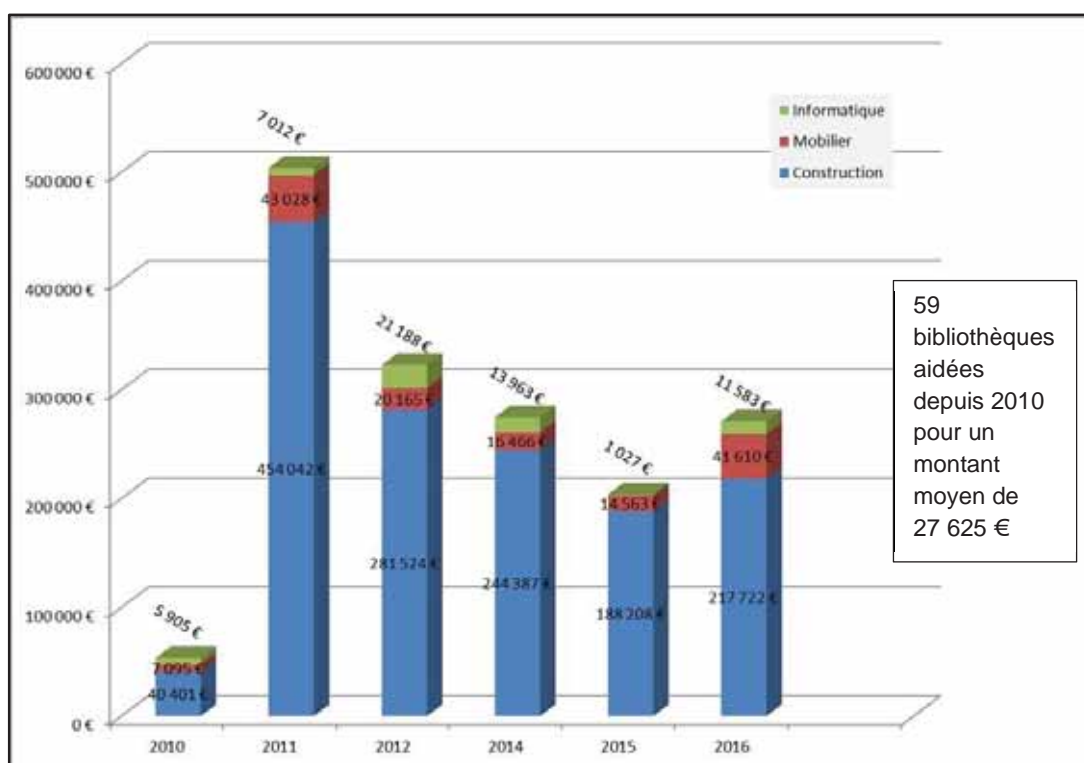
- **Une réorganisation nécessaire des missions et des modalités d'intervention** de la MD17 pour s'ajuster aux évolutions en cours et à venir, en particulier pour l'accompagnement des réseaux en cours de constitution.
- **Pas de partenariat formalisé** avec les collectivités gestionnaires de bibliothèques : absence de convention, d'accompagnement différencié en fonction du besoin des équipements.
- **Un temps de travail excessivement consacré aux collections** au détriment de l'accompagnement des équipes des bibliothèques du réseau, des élus, de l'ingénierie de projets...
- **Des tournées bibliobus** qui mobilisent du personnel qualifié et offrent un service « rigide » et restreint aux bibliothèques, mais un attachement à ce passage pour nombre de bibliothèques.
- **Des magasins inadaptés** à l'accueil des bibliothécaires du réseau sur site.

## 2.5. Régime d'aides départementales aux bibliothèques

Les aides concernent la création, la rénovation, l'informatisation et l'aménagement des bibliothèques.

- **Budget dédié et stable : 300 000 €/ an (stable depuis 2014)**
- **Bénéficiaires : Communes de moins de 5000 habitants**
- **Taux de subvention**
  - **Travaux de construction et rénovation :**
    - 25% (communes moins de 1000 habitants),
    - 20% (communes entre 1001 et 5000 habitants)
    - Plafond de la dépense subventionnée prise en compte : 500 000 € HT
  - **Subvention à l'acquisition de mobilier :** 25% de la dépense HT avec un montant de subvention plafonné à 15 000 €.
  - **Subvention à l'informatisation :** 25% de la dépense HT

Les plafonds de dépense subventionnable favorisent les projets modestes (500 000 € HT représentent environ 220 m<sup>2</sup> de surface utile en construction neuve et 15 000 € HT un ameublement sur 50 m<sup>2</sup>).



- **Principaux atouts du régime d'aides**

- Montant budgétaire globalement préservé depuis 5 ans.
- Instruction technique des dossiers par la MD17 selon des **critères d'intervention connus**.
- Aide intégrant l'immobilier, le mobilier, l'informatisation.

La moitié des projets financés par le Département depuis 2010 sont cofinancés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

- **Principales faiblesses du régime d'aides**

- Sont exclus de ce régime d'aides :
  - o les communes de 5000 à 10 000 habitants, par ailleurs desservies par la MD17
  - o les projets portés par les EPCI
- Pas de prise en compte des **dynamiques de réseau** et du rôle potentiellement structurant de certaines bibliothèques.
- Pas de prise en compte de la **multifonctionnalité** des équipements.
- Plafond d'intervention et critères qui privilégient les projets « modestes » et relativement peu qualifiés, impactant moins les publics.
- Peu de synergie avec d'autres régimes d'aides du Département (Revitalisation rurale).



### 3. NOUVELLES ORIENTATIONS EN FAVEUR DE LA LECTURE PUBLIQUE

A partir des constats présentés précédemment, 4 enjeux et 3 objectifs ont été définis pour le Schéma de lecture publique de la Charente-Maritime.

- **LES ENJEUX DE LA LECTURE PUBLIQUE EN CHARENTE-MARITIME**

- ⇒ **Enjeu 1** : Des charentais-maritimes ayant accès à une offre de lecture publique de qualité, en phase avec les transformations de la société et répartie de façon équitable dans l'ensemble du département.
- ⇒ **Enjeu 2** : Des bibliothèques affirmant un rôle de diffusion culturelle et d'éducation, de lien social et territorial.
- ⇒ **Enjeu 3** : Un rôle moteur et pilote de la Médiathèque départementale pour servir l'évolution des bibliothèques de la Charente-Maritime.
- ⇒ **Enjeu 4** : Des modalités d'accompagnements techniques et financiers du Département en adéquation avec les enjeux précédents.

- **LES GRANDES PRIORITES DU SCHEMA**

- ⇒ **Préserver le maillage des bibliothèques de proximité dans les communes** pour garantir la plus large couverture territoriale en matière de lecture publique et de services connexes potentiellement rendus par les bibliothèques.
- ⇒ **Développer l'offre de services en direction des bibliothèques** pour s'adapter et répondre davantage aux besoins des équipements, des professionnels, des bénévoles et des usagers.
- ⇒ **Faire évoluer le régime d'aides du Département aux bibliothèques** pour prendre en compte les enjeux émergents (dynamiques de réseaux, numérique, multifonctionnalité des équipements,...).



## 4. LE PLAN D' ACTIONS DU SCHEMA

OBJECTIFS STRATEGIQUES	Actions	Objectifs spécifiques	Coûts	Calendrier
<b>A. Améliorer l'accompagnement des bibliothèques et des collectivités par la MD17</b>	<b>A-1 Externalisation de l'équipement des documents de la MD 17</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Récupérer du temps de travail et le réinvestir dans des missions d'accompagnement</li> </ul>	15 000 à 20 000€/an économie d'un poste	2019
	<b>A-2 Réorganisation interne de la MD17</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter le temps et le service dédiés à l'accompagnement des bibliothèques du réseau</li> </ul>	Moyen constant	2019 - 2021
	<b>A-3 Plan de formation et nouveaux recrutements au sein de la MD17</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doter la MD17 de nouvelles compétences et de nouveaux métiers pour évoluer vers un service plus adapté aux besoins des bibliothèques</li> </ul>	Moyen constant Plan de formation DRH	2019 – 2021 Formation de l'équipe et arrivée de nouveaux profils  2021 – 2023 Equipe MD renouvelée et consolidée

OBJECTIFS STRATEGIQUES	Actions	Objectifs spécifiques	Coûts	Calendrier
<b>B. Dynamiser les actions en direction des publics prioritaires du Département</b>	<b>B-1 Actions en direction des publics en situation de précarité sociale :</b> animations, outils, formations, ressources, nouveaux services et espaces	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Soutenir et développer les actions des bibliothèques et de la MD17</b> en faveur de ces publics</li> <li>• <b>Aider les bibliothèques à évoluer vers des lieux hybrides, à la fois culturels et sociaux</b></li> </ul>	Moyens constants mais réorganisés Plan de formation DRH Aide à l'investissement du CD17	2021-2023
	<b>B-2 Actions en direction des personnes âgées et des personnes handicapées :</b> animations, outils, ressources, formations, nouveaux services	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Soutenir, développer les actions des bibliothèques et de la MD17</b> en faveur de ces publics</li> <li>• <b>Accompagner l'aménagement d'espaces des bibliothèques</b></li> </ul>	Moyens constants réorganisés Plan de formation DRH Aide à l'investissement du CD17	2020- 2023
	<b>B-3 Actions en direction de la petite enfance,</b> des accompagnants et parents de jeunes enfants: animations, outils, ressources, formations, nouveaux services et espaces	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Soutenir, et développer l'offre de services « lecture publique »</b> en direction de la petite enfance</li> <li>• <b>Accompagner l'aménagement d'espaces des bibliothèques</b></li> </ul>	Moyens constants mais réorganisés Plan de formation DRH Aide à l'investissement du CD17	2019- 2022
	<b>B-4 Actions en direction des adolescents :</b> animations, outils, ressources, formations, nouveaux services et espaces	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Soutenir, développer l'offre de services « lecture publique »</b> en direction des adolescents.</li> <li>• <b>Accompagner l'aménagement d'espaces des bibliothèques</b></li> </ul>	Moyens constants mais réorganisés Plan de formation DRH Aide à l'investissement du CD	2019- 2023



OBJECTIFS STRATEGIQUES	Actions	Objectifs spécifiques	Coût	Calendrier
C. Mettre en œuvre une stratégie numérique volontariste	<b>C-1 Refonte du portail internet de la MD17 :</b> création d'un outil modernisé, interactif de coopération et d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Transformer, faire évoluer, améliorer le portail internet de la MD17</b></li> </ul>	Moyens constants	En cours 2019
	<b>C-2 Acquisition de ressources numériques et multimédia, formations, médiations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Constituer une offre numérique et multimédia</b> attractive au sein du réseau</li> <li>• <b>Développer une culture numérique au sein de la MD17 et de son réseau</b></li> <li>• <b>Accompagner le réseau</b> à son appropriation</li> </ul>	Moyens constants Plan de formation DRH	2019-2023
D. Optimiser la desserte documentaire adaptée aux besoins des bibliothèques	<b>D-1 Augmentation de la desserte pour les réseaux locaux organisés :</b> navettes plus fréquentes dans les relais docs (hebdomadaire) et possibilité annuelle d'emprunt sur site MD17 <b>Maintien de l'existant pour les autres :</b> passage du bibliobus une à 2 fois par an et par bibliothèque	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Organiser la desserte</b> en fonction du développement du territoire</li> <li>• <b>Accélérer, améliorer</b> le service de livraison de la MD17</li> <li>• <b>Inciter à la création de réseaux locaux organisés</b></li> </ul>	Achat d'un fourgon complémentaire 30 000€ (2020) Remplacement du bibliobus (2021): 250 000€	2019-2023
	<b>D-2 Réaménagement du site de la Médiathèque départementale à Saintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Restructurer spatialement le site de Saintes</b></li> <li>• <b>Développer l'emprunt sur place à Saintes.</b></li> </ul>	Aménagement MD17: Locaux : 100 000€ Mobilier : 50 000€	2019-2020 pour travaux et rénovation  2021 : ouverture des locaux rénovés

OBJECTIFS STRATEGIQUES	Actions	Objectifs spécifiques	Coût	Calendrier
<b>E. Animer le site de la Médiathèque Départementale à Saintes</b>	<b>E-1 Programmation artistique et culturelle sur le site de Saintes</b> , autour de 2 à 3 rendez-vous annuels, notamment en partenariat avec les acteurs culturels du territoire, participation aux opérations départementales ou nationales ...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ouvrir davantage au public la MD17</b></li> <li>• <b>Développer les partenariats</b> avec les acteurs culturels locaux, voire au-delà</li> <li>• <b>Dynamiser, diversifier l'offre culturelle auprès des bibliothèques</b> du réseau en expérimentant des actions culturelles</li> </ul>	Moyens constants	2021 -2023
<b>F. Développer la collaboration du Département avec les collectivités du territoire</b>	<b>F-1 Contractualisation avec les collectivités</b> gestionnaires de bibliothèques : conventions triennales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Formaliser le partenariat</b> entre le Département et les collectivités en charge d'une bibliothèque</li> <li>• <b>Repositionner la MD17 comme un partenaire essentiel</b> lors d'un projet de création, réaménagement, informatisation mise en réseau</li> </ul>	Moyens constants Formation DRH	2020-2023
	<b>F-2 Accompagnement à la mise en réseaux :</b> ingénierie, formations, soutien coordination des réseaux, aide informatisation pour mise en réseau des catalogues, aide à l'acquisition fonds documentaires itinérants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Soutenir les dynamiques de mise en réseau</b> entre bibliothèques sur les territoires intercommunaux.</li> </ul>	Moyens constants	2019-2023

OBJECTIFS STRATEGIQUES	Actions	Objectifs spécifiques	Coût	Calendrier
<b>G. Modifier le régime d'aides du CD17 en direction des bibliothèques</b>	<b>G-1 Evolution de l'aide à la création/rénovation/restructuration de bibliothèques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture aux communes de 5 à 10 000 habitants dotées d' une bibliothèque « relai docs »</li> <li>• Bonifications pour les bibliothèques hybrides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Augmenter les financements croisés avec l'Etat</b></li> <li>• <b>Réfléchir à l'harmonisation des taux du régime d'aide sur ceux du fonds de revitalisation rurale</b></li> <li>• <b>Affirmer le rôle social économique et territorial des bibliothèques dans les zones déficitaires en services publics</b></li> </ul>	Moyens constants	2019-2021



## 5. FICHES ACTIONS

### A - Améliorer l'accompagnement des bibliothèques et des Collectivités par la MD17

<b>FICHE-ACTION A1</b> <b>Externalisation de l'équipement des documents de la MD17</b>	
<b>Rappel problématique</b>	La majorité du temps de travail des personnels de la MD17 (60%) est consacrée aux collections et au traitement des documents. Or le réseau est en attente d'un accompagnement plus conséquent de la MD17 afin de les aider à évoluer vers une modernisation de leur offre culturelle et proposer davantage d'actions en direction de publics prioritaires.
<b>Objectifs</b>	➤ <b>Faire évoluer les taches des personnels</b> de la MD17 afin de diminuer le temps consacré à l'équipement des documents.
<b>Description de l'action</b>	• <b>Externalisation</b> de ces tâches assez simples, mais très chronophages, à un prestataire extérieur, à un Etablissement et Service d'Aide par le Travail par exemple.
<b>Publics visés</b>	Personnels MD17
<b>Pilote</b>	MD17
<b>Partenaires</b>	Prestataire extérieur
<b>Etapas de mise en œuvre</b>	2019
<b>Coût et moyens financiers mobilisés</b>	Estimation 15 000 à 20 000€/an Economie d'un ETP
<b>Indicateur de suivi et d'évaluation</b>	Gain de temps libéré estimé à 2 ETP. 1 poste à répartir sur d'autres missions Evolution des fiches de postes Suivi des nouvelles tâches d'accompagnement réalisées

## A - Améliorer l'accompagnement des bibliothèques et des Collectivités par la MD17

<b>FICHE-ACTION A2</b> <b>Réorganisation interne de la MD17</b>	
<b>Rappel problématique</b>	Les bibliothécaires ou coordinateurs de réseaux sollicitent auprès de la MD17 un accompagnement renforcé en matière d'ingénierie de projets, de formations, d'animations, de développement des partenariats territoriaux.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Réorganiser les services de la MD17 et ses moyens pour la mise en œuvre du schéma de lecture publique</b></li> <li>➤ <b>Augmenter le temps des personnels de la MD17</b> consacré aux bibliothèques, à l'ingénierie, aux actions culturelles, aux formations et à l'animation du réseau</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Révision de l'organigramme en faisant évoluer certains postes de la MD17</b> (2 ETP libérés des tâches d'équipements de documents) afin de mieux répondre aux besoins en matière d'ingénierie de projets, d'actions culturelles, de formations et d'animation du réseau</li> <li>• <b>Renforcement du service d'accompagnement et de conseils aux bibliothécaires</b>, aux coordonnateurs de réseaux et aux élus (construction, aménagement, mise en réseau)</li> <li>• <b>Proposition d'une offre de formations plus adaptées</b>, décentralisées et plus nombreuses, à destination des personnels, bénévoles et élus</li> <li>• <b>Co-construction d'actions culturelles</b> entre la MD17, les bibliothèques et les réseaux, permettant la mutualisation de projets</li> </ul>
<b>Publics visés</b>	Réseau des bibliothèques de Charente-Maritime, Elus
<b>Pilote</b>	MD17
<b>Etapas de mise en œuvre</b>	2019 – 2021

<b>Coût et moyens financiers mobilisés</b>	Moyens humains et financiers MD constants
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<p>Evolution du temps de travail pour ces missions, des fiches de poste et de l'organigramme de la MD17</p> <p>Nombre et qualité des projets accompagnés</p> <p>Nombre et qualité des formations proposées</p> <p>Nombre de bibliothèques en réseau</p> <p>Niveau de satisfaction des bibliothécaires et des coordinateurs</p>
<b>Communication</b>	Site internet de la MD17 : communication sur le nouvel organigramme, les nouveaux postes, la nouvelle organisation renforcée

## A - Améliorer l'accompagnement des bibliothèques et des Collectivités par la MD17

### FICHE-ACTION A3

#### Plan de formation et renouvellement des ressources humaines au sein de la MD17

<b>Rappel problématique</b>	<p>La MD17 est constituée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une équipe de 24 agents (23 ETP) dont près d'un tiers sera à la retraite à l'horizon 2020,</li> <li>- de compétences à renforcer, à compléter en matière d'ingénierie culturelle, de gestion de projet, d'animation de réseau, de compétences numériques.</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<p>➤ <b>Doter la MD17 de nouvelles compétences et de nouveaux métiers pour évoluer vers un service plus adapté</b> aux besoins et attentes des bibliothèques et à la modernisation de la lecture publique dans les territoires</p>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Organisation d'un plan spécifique de formation des personnels</b> à la gestion de projets, au numérique, à l'ingénierie culturelle, à la prise en compte des publics spécifiques...</li> <li>• <b>Recrutements au fur et à mesure des départs en retraite, ciblés sur les compétences et les métiers nouveaux</b>, pour répondre aux besoins du réseau et aux évolutions de la MD17</li> </ul>
<b>Publics visés</b>	Personnels MD17
<b>Pilote</b>	MD17 et DRH du Département
<b>Partenaires</b>	Organismes de formation spécialisés, CNFPT
<b>Etapes de mise en œuvre</b>	<p>En cours jusqu'en 2021 : formation de l'équipe MD et arrivée de nouveaux profils</p> <p>2021 – 2023 : équipe MD17 renouvelée et consolidée</p>
<b>Coûts estimés</b>	Moyens constants / Equipe consolidée (économie d'un poste)
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<p>Nouveaux services développés</p> <p>Evolution des métiers et des compétences internes</p> <p>Nombre et qualité des formations suivies</p>



## B - Dynamiser les actions en direction des publics prioritaires du Département

<b>FICHE-ACTION B1</b> <b>Actions en direction des publics en situation de précarité</b>	
<b>Rappel problématique</b>	<p>Le Département est chef de file de l'action sociale. L'accès à la culture est un facteur d'intégration. Les bibliothèques du réseau ont besoin d'un accompagnement pour s'ouvrir aux publics pour lesquels le livre et la lecture peuvent être éloignés de leurs préoccupations.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Soutenir et développer les actions des bibliothèques et de la MD17</b> en faveur des personnes en situation de précarité</li> <li>➤ <b>Accompagner les bibliothèques qui souhaitent évoluer vers des lieux hybrides, favorisant le lien social</b></li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Développement d'animations spécifiques</b> pour ces publics : ateliers, séances de jeux, lectures, création artistique</li> <li>• <b>Développement d'outils et de fonds adaptés</b> à ces publics dans les bibliothèques et au sein de la MD17</li> <li>• <b>Organisation d'actions partenariales entre la MD17, les délégations territoriales et les bibliothèques</b> : présentation et échange de ressources entre la lecture publique et l'action sociale, journées thématiques</li> <li>• <b>Poursuite des journées de formation</b> à destination des bibliothèques du réseau pour le développement de projet en faveur de ce public</li> <li>• <b>Accompagnement à la mise en place de nouveaux services dans les bibliothèques</b> : accès aux dispositifs d'emploi, de formation, aux ressources numériques, à internet, permanences sociales, écrivain public....</li> </ul>
<b>Publics visés</b>	Personnes en situation de précarité sociale, réseau des bibliothèques
<b>Pilote</b>	MD17
<b>Partenaires</b>	<p>Directions et délégations Territoriales - DRAC (lutte contre l'illettrisme), Partenaires sociaux Collectivités Territoriales</p>

<b>Etapes de mise en œuvre</b>	2021-2023
<b>Coût et moyens financiers mobilisés</b>	Moyens humains et financiers constants Soutien de la DRAC pour les projets « illettrisme
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Evolution du temps consacré à l'accompagnement des bibliothèques par la MD17 Développement et qualité de projets, d'actions en direction de ces publics Evolution des bibliothèques en lieux multifonctionnels, intégrant des propositions sociales, éducatives et culturelles Evolution des fonds spécialisés
<b>Communication</b>	Site Internet de la MD17 Délégations territoriales du CD17

## B - Dynamiser les actions en direction des publics prioritaires du Département

<b>FICHE-ACTION B2</b> <b>Actions en direction des personnes âgées et des personnes handicapées</b>	
<b>Rappel problématique</b>	<p>La dynamique démographique de la Charente-Maritime est caractérisée par un vieillissement marqué de la population.</p> <p>L'offre culturelle en faveur des séniors ou des publics « empêchés » est faible.</p> <p>44 bibliothèques (20%) travaillent en lien avec des maisons de retraite et 17 (9%) avec des structures médico-sociales. Les fonds spécialisés (Daisy, braille, langue des signes) sont peu présents.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Soutenir, développer les actions des bibliothèques</b> et de la MD17 en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées</li> <li>➤ <b>Accompagner l'évolution des bibliothèques</b> pour mieux s'adapter à ces publics</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dynamisation de l'offre d'animation en direction des séniors et publics empêchés</b> : lectures à voix haute, ateliers généalogie, prêts de liseuses</li> <li>• <b>Mobilisation coordonnée des bibliothèques lors de la semaine bleue</b></li> <li>• <b>Accessibilité aux locaux et adaptation des bibliothèques à l'accueil des publics empêchés</b> : développement d'outils et de fonds documentaires adaptés notamment aux déficits visuels, auditifs ou cognitifs</li> <li>• <b>Poursuite des journées de formation</b> à destination des bibliothèques du réseau pour le développement de projets en faveur de ces publics</li> </ul>
<b>Publics visés</b>	Personnes âgées valides et non valides, publics empêchés
<b>Pilote</b>	MD17
<b>Partenaires</b>	Direction de l'Autonomie du Département Collectivités Territoriales Professionnels médico sociaux

<b>Etapes de mise en œuvre</b>	2020-2023
<b>Coût et moyens financiers mobilisés</b>	Moyens humains et financiers constants
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Evolution du temps de la MD17 consacré à l'accompagnement de ces publics par le réseau Nombre et qualité de projets développés en direction de ces publics Evolution des fonds documentaires et de l'accessibilité des bibliothèques Evolution de la fréquentation des bibliothèques par ces publics
<b>Communication</b>	Site Internet de la MD17

## B - Dynamiser les actions en direction des publics prioritaires du Département

<b>FICHE-ACTION B3</b> <b>Développement d'actions en direction de la petite enfance</b>	
<b>Rappel problématique</b>	<p>Le Département compte environ 18 500 enfants de moins de 3 ans, 4 100 assistants maternels pour 13 500 places et 1900 places en crèches (84 établissements). Ce réseau est complété de 41 points de consultation pour la Protection Maternelle et Infantile.</p> <p>34 % des bibliothèques ont des actions en direction de la « petite enfance ». Leurs attentes et besoins concernant ces publics sont importants.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Soutenir et développer l'offre de services « lecture publique »</b> en direction de la petite enfance, des accompagnants et parents de jeunes enfants</li> <li>➤ <b>Accompagner l'aménagement des espaces des bibliothèques</b> pour mieux s'adapter à ces publics</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Organisation d'actions partenariales entre la MD17, les professionnels de l'enfance et les bibliothèques</b> : participation à la manifestation nationale premières pages, création d'un projet petite enfance décliné sur le territoire (spectacles, actions intergénérationnelles, ateliers divers....)</li> <li>• <b>Formation des assistants maternels</b> : poursuite de l'intervention des personnels de la MD17, intervention de bibliothécaires du réseau, formation sur site, formation en situation réelle (formations-actions en présence d'un groupe d'enfants...)</li> <li>• <b>Organisation de formations, de journées professionnelles proposées par la MD17</b> sur des thématiques en faveur de ce public</li> <li>• <b>Développement d'outils et de fonds documentaires</b> adaptés à la petite enfance et aux familles : mallettes ludiques, mallettes thématiques parentalité, documents dédiés</li> <li>• <b>Promotion de la gratuité en bibliothèque</b> pour les professionnels de la petite enfance</li> <li>• <b>Soutien à l'aménagement d'un espace petite enfance</b> en bibliothèque</li> </ul>

<b>Publics visés</b>	Enfants et leurs familles, personnels petite enfance, réseau des bibliothèques
<b>Pilote</b>	MD17
<b>Partenaires</b>	PMI Collectivités territoriales RAM- CAF, assistants maternels DRAC
<b>Etapas de mise en œuvre</b>	2019-2022
<b>Coût et moyens financiers mobilisés</b>	Moyens humains et financiers constants Participation financière de la DRAC sur les opérations « Premières pages » ou dans le cadre d'un Contrat de Territoire Lecture
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Evolution du temps de la MD17 consacré à l'accompagnement des bibliothèques Nombre et qualité des projets, des actions en direction de ce public Evolution de l'accessibilité et de l'aménagement des bibliothèques à destination de ce public Evolution des fonds spécialisés Evaluation de la fréquentation des bibliothèques par ces publics Niveau de satisfaction des usagers concernés
<b>Communication</b>	Site Internet de la MD17

## B - Dynamiser les actions en direction des publics prioritaires du Département

### FICHE-ACTION B4

#### Développement d'actions en direction des adolescents

<b>Rappel problématique</b>	<p>On dénombre en Charente-Maritime 27 500 collégiens répartis sur 61 établissements, implantés de façon équilibrée sur le territoire.</p> <p>Seules 10% des bibliothèques travaillent avec les collèves.</p> <p>Le public adolescent fréquente peu les bibliothèques.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Soutenir, développer l'offre de services « lecture publique »</b> en direction des collégiens</li> <li>➤ <b>Accompagner l'aménagement des espaces des bibliothèques</b> pour mieux s'adapter à ce public</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Développement d'outils et de fonds spécifiques pour ce public</b></li> <li>• <b>Développement du prix littéraire à destination des collégiens du département</b> organisé par la MD17</li> <li>• <b>Dynamisation de l'offre de services des bibliothèques en direction de ce public</b> : actions dans et hors temps scolaire pour favoriser la fréquentation autonome des collégiens (révisions brevet, devoirs, animations, stages, ateliers divers...)</li> <li>• <b>Gratuité d'inscription</b> pour les enseignants, éducateurs</li> <li>• <b>Organisation d'actions coordonnées</b> entre la MD17, les services de l'Education Nationale et les bibliothèques</li> <li>• <b>Poursuite des journées de formation</b> à destination des bibliothèques du réseau sur des thématiques pour le développement de projets en faveur des adolescents</li> </ul>
<b>Publics visés</b>	<p>Collégiens, bibliothécaires du réseau</p>
<b>Pilote</b>	<p>MD17</p>
<b>Partenaires</b>	<p>Education Nationale DSDEN-Canope Collectivités Territoriales</p>

<b>Etapas de mise en œuvre</b>	2019-2023
<b>Coût et moyens financiers mobilisés</b>	Moyens humains et financiers constants Réflexion pour la mise en œuvre d'un contrat de territoire lecture : intervention financière de la DRAC à hauteur des sommes engagées par le Département
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Nombre et qualité de projets, d'actions des bibliothèques en direction des collégiens Modernisation des espaces, adaptation des fonds des bibliothèques Evaluation de la fréquentation des bibliothèques par ce public Augmentation du temps consacré à ce public au sein de la MD17
<b>Communication</b>	Site Internet de la MD17 Collèges du département Canope



## C - Mettre en œuvre une stratégie numérique

<b>FICHE-ACTION C1</b> <b>Refonte du portail internet de la MD17</b>	
<b>Rappel problématique</b>	Le site internet actuel est relativement fonctionnel, mais obsolète, ce qui ne permet pas de développer l'offre numérique attendue du réseau.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Transformer, faire évoluer, améliorer le portail internet de la MD17</b> afin de répondre aux attentes et aux besoins des bibliothèques et des usagers</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p><b>Création d'un outil modernisé, interactif de coopération et d'échanges</b> entre professionnels et en direction du public, proposant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Des services aux bibliothèques:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- recherche dans le catalogue,</li> <li>- réservation de documents,</li> <li>- outils d'animation avec vidéo,</li> <li>- calendriers des navettes, bibliobus,</li> <li>- inscription aux formations,</li> <li>- programme culturel,</li> <li>- boîte à outils pédagogiques, veille juridique, données statistiques.....</li> </ul> </li> <li>• <b>Une présentation modernisée de la MD17</b> : organigramme, missions, collections, schéma départemental de la lecture publique</li> <li>• <b>Une présentation du réseau avec des fiches détaillées</b> par bibliothèques, une carte thématique des équipements (PMR, petite enfance...), fonds patrimoniaux, ...</li> </ul>
<b>Publics visés</b>	Bibliothécaires, grand public
<b>Pilote</b>	MD17
<b>Partenaires</b>	Direction des Systèmes d'Information et Direction de la Communication du Département
<b>Étapes de mise en œuvre</b>	Livraison en 2019

<b>Coût et moyens financiers mobilisés</b>	Budget 2018 : 26 800 €
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Fréquentation du site Niveau de satisfaction des bibliothèques, grand public Retours d'image sur les réseaux sociaux
<b>Communication</b>	Site Internet de la MD17

## C - Mettre en œuvre d'une stratégie numérique

<b>FICHE-ACTION C2</b> <b>Développement d'une offre de ressources numériques</b>	
<b>Rappel problématique</b>	<p>Seulement 22% des bibliothèques du département disposent d'un site internet dédié, mais 71 % des bibliothèques ont un catalogue informatisé.</p> <p>L'offre numérique de ressources en ligne est faible, présente uniquement dans 2 villes du département, la Rochelle et Rochefort.</p> <p>Les Bibliothèques du réseau ont de très fortes attentes quant aux propositions numériques de la MD17 et à son accompagnement dans ce domaine.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Constituer une offre numérique et multimédia</b> attractive au sein du réseau à destination du grand public</li> <li>➤ <b>Développer une culture numérique</b> au sein de la MD17 et de son réseau</li> <li>➤ <b>Accompagner le réseau</b> à son appropriation (médiation)</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Acquisition par la MD17 de ressources numériques</b> de qualité pour le public, accessibles depuis le portail de la MD17 via leur bibliothèque : presse, auto formation, musique en ligne, application pour enfants et livres numériques, vidéo à la demande,...</li> <li>• <b>Repérage d'une offre gratuite de qualité</b> : sélection et mise à disposition par la MD17 de liens vers ces ressources numériques</li> <li>• <b>Formation des personnels de la MD17</b> à l'appropriation et à la médiation de l'offre numérique</li> <li>• <b>Plan de formation à destination des bibliothèques du réseau</b> sur les thématiques informatiques et numériques</li> </ul>
<b>Publics visés</b>	Réseau des bibliothèques
<b>Pilote</b>	MD17
<b>Partenaires</b>	<p>Direction des Systèmes d'Information et Direction de la Communication du Département</p> <p>Collectivités Territoriales</p>

<b>Etapes de mise en œuvre</b>	2019-2023
<b>Coût et moyens financiers mobilisés</b>	Moyens humains et financiers constants
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Fréquentation du portail de ressources numériques : suivi statistique des inscriptions et utilisation des ressources numériques par site et par ressource Niveau de satisfaction des utilisateurs
<b>Communication</b>	Sites de la MD17, des collectivités et des bibliothèques

## D - Optimiser la desserte documentaire adaptée aux besoins des bibliothèques

<b>FICHE-ACTION D1</b> <b>Augmentation de la desserte pour les réseaux locaux organisés</b> <b>Maintien de l'organisation de desserte actuelle pour les bibliothèques non structurées en réseaux</b>	
<b>Rappel problématique</b>	<p>199 bibliothèques du département bénéficient du service de desserte documentaire de la MD17 : 60 % des collections sont dans les bibliothèques du réseau.</p> <p>Trois modes d'échange sont proposés par la MD17 : un bibliobus (300 à 400 documents échangés 2 fois par an), un accueil sur site à Saintes (pour les villes de plus de 5000 habitants - 8 établissements concernés) et une livraison mensuelle par navette des réservations faites via le portail internet. Les tournées du bibliobus mobilisent 2 personnels qualifiés (1 chauffeur et 1 bibliothécaire) selon un rythme lent (2 bibliothèques/jour, 352 tournées en 2018, soit 176 journées de déplacement) et offrent un service restreint aux bibliothèques (nombre limité de documents : environ 3000 dans le bibliobus).</p> <p>Une amélioration des différents modes de desserte est donc à mettre en œuvre.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Améliorer l'organisation de la desserte</b> en fonction de l'organisation du territoire pour la lecture publique</li> <li>➤ <b>Améliorer</b> le service de livraison de la MD17</li> <li>➤ <b>Accompagner la création</b> de réseaux locaux organisés autour de bibliothèques « relai-doc »</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accompagner la création de réseaux locaux, constitués d'une bibliothèque</b> professionnalisée <b>relai-doc</b> et de 5 à 7 bibliothèques à proximité Les bibliothèques relai-doc seront des plateformes de desserte pour les navettes.</li> <li>• <b>Rotation des navettes plus fréquentes dans les « relai-doc »</b> : bihebdomadaire dans un premier temps puis hebdomadaire si besoin</li> <li>• <b>Possibilité d'emprunt documentaire sur site de la MD17 par la bibliothèque « relai-doc »</b> : mobilisation d'une personne sur une demi-journée, puis livraison des documents empruntés</li> <li>• <b>Maintien du passage du bibliobus une fois par an et par bibliothèque</b> pour les réseaux organisés</li> <li>• Pour les autres bibliothèques, <b>maintien du passage du bibliobus une à deux fois par an et des navettes mensuelles</b></li> </ul>

<b>Publics visés</b>	Bibliothèques du réseau
<b>Pilote</b>	MD17
<b>Partenaires</b>	Collectivités territoriales d'implantation des bibliothèques « relai-doc »
<b>Etapes de mise en œuvre</b>	2019-2023
<b>Coût et moyens financiers mobilisés</b>	<p>Moyens humains et financiers constants mais réorganisés (gain estimé en temps référent bibliothécaire : 1.3 ETP redistribué sur d'autres missions)</p> <p>2 bibliobus nécessaires (2 zones), 3 véhicules navette, pour effectuer les livraisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat d'un fourgon complémentaire : <b>30 000 €</b> à prévoir pour 2020</li> <li>- Coût d'un bibliobus <b>250 000 €</b> (changement à envisager à court terme pour un des véhicules), étude d'autres possibilités</li> </ul>
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<p>Evolution du nombre de bibliothèques organisées en réseau</p> <p>Evolution du taux d'emprunt</p> <p>Niveau de satisfaction des bibliothèques</p>
<b>Communication</b>	Site Internet de la MD17

## D - Optimiser la desserte documentaire adaptée aux besoins des bibliothèques

<b>FICHE-ACTION D2</b> <b>Réaménagement du site de la Médiathèque départementale à Saintes</b>	
<b>Rappel problématique</b>	<p>Pour l’approvisionnement et l’échange de livres, un accueil sur site à Saintes est proposé pour les villes de plus de 5 000 habitants : il concerne seulement 8 établissements.</p> <p>Avec la structuration en réseau et la création de bibliothèques relai-doc qui desservent 5 à 7 bibliothèques, cet emprunt sur place est à développer pour permettre un gain de temps pour les bibliothécaires de la MD17 et une offre documentaire plus importante pour le réseau.</p> <p>Les magasins, l’organisation des collections ne sont pas adaptés à une augmentation de ce type d’emprunt.</p> <p>Un aménagement des locaux est à mettre en œuvre pour un accueil de qualité.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Réorganiser et restructurer le site de Saintes</b> pour faire de la MD17 un service de proximité conforme aux orientations du schéma de la lecture publique</li> <li>➤ <b>Développer l’emprunt sur place à Saintes</b> grâce à la restructuration d’une partie des locaux.</li> </ul>
<b>Description de l’action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Aménagement du site de Saintes pour augmenter les surfaces de magasins</b> (estimation 170 m2)</li> <li>• <b>Création d’un espace</b> adapté à l’emprunt sur site par les bibliothécaires</li> <li>• <b>Réaménagement du site</b> pour créer un petit espace d’exposition, un espace d’accueil des bibliothécaires, un showroom pour visionner sur place les ressources numériques, les vidéos, les jeux...</li> </ul>
<b>Publics visés</b>	MD17 et réseau des bibliothèques
<b>Pilote</b>	Direction de l’Immobilier, des collèges et de la Logistique du Département
<b>Partenaires</b>	Bibliothèques « relai-doc »

<b>Etapes de mise en œuvre</b>	2019 - 2020 pour travaux et rénovation 2021 : ouverture locaux rénovés
<b>Coût et moyens financiers mobilisés</b>	Estimation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>100 000 €</b> pour l'aménagement du site</li> <li>• <b>50 000 €</b> pour le mobilier adapté</li> </ul>
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Evolution du nombre de bibliothèques accueillies sur site pour des emprunts. Niveau de satisfaction des bibliothèques
<b>Communication</b>	Sites Internet MD17



## E - Animer le site de la Médiathèque départementale à Saintes

<b>FICHE-ACTION E1</b> <b>Programmation artistique et culturelle sur le site de Saintes</b>	
<b>Rappel problématique</b>	<p>La Médiathèque départementale, service du Département, est très peu connue, voire pas du tout, du grand public, alors que le développement de la lecture publique est une compétence obligatoire des Départements.</p> <p>Le site de Saintes, ouvert exclusivement aux bibliothèques du réseau, pourrait faire l'objet d'une programmation destinée à faire connaître au grand public cet outil de développement culturel.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Ouvrir d'avantage au public la MD17 en proposant une programmation culturelle</b> sur le site de Saintes</li> <li>➤ <b>Développer les partenariats</b> avec les acteurs culturels locaux</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mise en place d'une programmation culturelle autour de 2 à 3 rendez-vous annuels, en partenariat avec les acteurs culturels du territoire :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Expositions, animations</li> <li>○ Conférences, débat</li> <li>○ Spectacles, lectures (petites formes intimistes)</li> <li>○ Rencontres d'auteurs</li> <li>○ Projections documentaires ou films en lien avec les festivals du département</li> </ul> </li> <li>• <b>Participation aux opérations départementales</b> (semaine bleue....) <b>ou nationales</b> (Printemps des poètes, nuit de la lecture....) <b>et aux grandes manifestations du département</b></li> </ul>
<b>Publics visés</b>	Bibliothèques - Grand public
<b>Pilote</b>	MD17
<b>Partenaires</b>	Collectivités locales DRAC Acteurs culturels du département

<b>Etapes de mise en œuvre</b>	2021 - 2023
<b>Coût et moyens financiers mobilisés</b>	Moyens humains et financiers constants Recherche de financements croisés
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Fréquentation des évènements Nombre et qualité des partenariats culturels
<b>Communication</b>	Sites Internet de la MD17 et du Département

## F - Développer la collaboration du Département avec les Collectivités du territoire

<b>FICHE-ACTION F1</b> <b>Formalisation du partenariat entre la MD17 et les Collectivités gestionnaires de bibliothèques</b>	
<b>Rappel problématique</b>	<p>199 bibliothèques du département bénéficient du service de desserte documentaire de la MD17. L'ensemble des bibliothèques du département ont accès à la formation et aux supports d'animation proposés.</p> <p>Le partenariat entre le Département et les Collectivités en charge d'une bibliothèque n'est actuellement formalisé par aucun document.</p> <p>Les attentes du réseau de la MD17 sont importantes : accompagnement et conseils aux élus pour l'aide à la prise de décision, assistance globale pour les porteurs de projets, demande d'un positionnement plus partenarial...</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Formaliser un partenariat entre la MD17 et les Collectivités supports des bibliothèques</b> pour la mise en œuvre des services de lecture publique</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mise en place de conventions pluriannuelles (3 ans) entre le Département et les Collectivités compétentes en matière de lecture publique</b> pour formaliser le partenariat : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Missions d'ingénierie et services proposés par la MD17 aux collectivités (accompagnement, prêts de documents, desserte, formations, actions culturelles ...)</li> <li>- Stratégie de la Collectivité pour faire fonctionner son service de lecture publique (qualification, professionnalisation, mise en réseau, accessibilité, offre documentaire, informatisation, ressources numériques, construction/restructuration, actions pour les publics spécifiques...)</li> </ul> </li> <li>• <b>Positionnement de la MD17 comme un partenaire des projets de création, de réaménagement, d'informatisation d'une bibliothèque :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseils dans la définition des projets</li> <li>- Mise à disposition d'outils : modèle type de cahier des charges, conseils pour les fournisseurs, pour les dépôts de demande de subventions...</li> </ul> </li> </ul>
<b>Publics visés</b>	Collectivités Territoriales
<b>Pilote</b>	MD17

<b>Partenaires</b>	Collectivités Territoriales
<b>Étapes de mise en œuvre</b>	2020 – 2023
<b>Coût et moyens financiers mobilisés</b>	Moyens humains et financiers constants
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Nombre de conventions signées avec les Collectivités
<b>Communication</b>	Sites Internet de la MD17

## F - Développer la collaboration du Département avec les Collectivités du territoire

### FICHE-ACTION F2 Accompagnement des projets de réseaux locaux

<p><b>Rappel problématique</b></p>	<p>Le département de la Charente-Maritime est organisé en 13 EPCI.</p> <p>199 bibliothèques de communes de moins de 10 000 habitants sont desservies par la MD17.</p> <p>Des réseaux locaux, regroupant plusieurs bibliothèques d'un même territoire, sont en cours de structuration sous l'impulsion d'EPCI ayant pris pour partie la compétence « lecture publique ».</p> <p>Le régime d'aides financières du Département pour la création, la rénovation, l'informatisation et l'aménagement des bibliothèques exclut les communes de plus de 5 000 habitants.</p>
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>➤ <b>Accompagner les dynamiques de mise en réseau</b> entre bibliothèques</p>
<p><b>Description de l'action</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conseil, expertise</b> aux collectivités porteuses de projet de mise en réseau de bibliothèques</li> <li>• <b>Accompagnement de la mise en place de coordonnateurs de réseau :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide aux professionnels et Collectivités : identification des aides publiques mobilisables</li> <li>- Développement d'une offre de formations spécifiques à destination de ces professionnels</li> <li>- Constitution et animation d'un groupe de travail à destination de ces professionnels</li> </ul> </li> <li>• <b>Soutien à l'Informatisation des bibliothèques</b> permettant la mise en réseau des catalogues</li> <li>• <b>Modification du régime d'aide du Département par la prise en compte des projets portés par les EPCI pour les communes de 5 000 à 10 000 habitants pour la création de bibliothèque « relai-doc »</b></li> </ul>
<p><b>Publics visés</b></p>	<p>Collectivités Territoriales</p>
<p><b>Pilote</b></p>	<p>MD17</p>

<b>Partenaires</b>	Collectivités Territoriales
<b>Etapes de mise en œuvre</b>	2019-2023
<b>Coût et moyens financiers mobilisés</b>	Moyens humains et financiers constants
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Evolution du nombre de réseaux locaux Niveau de satisfaction des bibliothèques
<b>Communication</b>	Site Internet de la MD17

## G - Modifier le régime d'aides du Département en direction des bibliothèques

<b>FICHE-ACTION G1</b> <b>Evolution de l'aide à la création/rénovation de bibliothèques</b>	
<b>Rappel problématique</b>	<p>199 bibliothèques de communes de moins de 10 000 habitants sont accompagnées par la MD17.</p> <p>En investissement, le régime d'aides départementales aux bibliothèques concerne la création, la rénovation l'informatisation et l'aménagement d'un équipement uniquement pour les communes de moins de 5 000 habitants.</p> <p>Le budget dédié à ces aides est stable depuis 2014 : 300 00€/an.</p> <p>Des bibliothèques « relai-doc » sont susceptibles de se créer dans des communes de plus de 5 000 habitants.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Participer à la structuration des réseaux</b></li> <li>➤ <b>Aider à la création de bibliothèques « relai-doc »</b></li> <li>➤ <b>Développer les bibliothèques multifonctionnelles</b></li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p><b>Evolution du régime d'aide à la création/rénovation de bibliothèques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etude pour une convergence du régime d'aide</b> avec le fonds de revitalisation rurale</li> <li>• <b>Eligibilité des communes de 5 à 10 000 habitants dotées d'une bibliothèque « relai-doc »</b></li> <li>• <b>Bonification du soutien pour les équipements structurants de réseaux locaux</b>, les bibliothèques « relai-doc »</li> <li>• <b>Bonifications pour les bibliothèques multifonctionnelles</b> qui présenteront une ouverture à des services susceptibles d'accroître leur attractivité (tiers lieux, service postal, relai service public CPAM, pôle emploi, services sociaux, point internet, halte-garderie...)</li> </ul>
<b>Publics visés</b>	Collectivités Territoriales
<b>Pilote</b>	MD17
<b>Partenaires</b>	Collectivités territoriales

<b>Etapes de mise en œuvre</b>	2020-2023
<b>Coût et moyens financiers mobilisés</b>	Budget constant du programme (300 000 €/an)
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Nombre de créations de bibliothèques relai-doc Nombre de créations de bibliothèques multifonctionnelles
<b>Communication</b>	Site Internet de la MD17



## **Glossaire des sigles et acronymes**

ADBDP : Association des Directeurs de Bibliothèque Départementale de Prêt

B1 ou BM1: Bibliothèque Municipale de niveau 1

B2 ou BM2: Bibliothèque Municipale de niveau 2

B3 ou BR3: Bibliothèque Relais de niveau 3

B4 : Bibliothèque de niveau 4

BDP : Bibliothèque Départementale de Prêt

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

Canope : réseau de création et d'accompagnement pédagogique de l'éducation nationale

CARA : Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

CARO : Communauté D'Agglomération Rochefort Océan

CD: Conseil Départemental

CDA: Communauté D'Agglomération

CDC: Communauté De Communes

CLIC : Centres Locaux d'Information et de Coordination

CRL : Centre Régional du Livre

DAISY : Digital Accessible Information System (norme pour livre audio)

DBLP : Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique

DCST : Direction de la Culture, du Sport et du Tourisme

DICL : Direction de l'Immobilier, des Collèges et de la Logistique

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DSDEN : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

DSI : Direction des Systèmes d'Information

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

EPN: Espace Public Numérique

ETP: Equivalent Temps Plein

HT : Hors Taxe

INSEE: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

LOI NOTRe: Loi n° 2015-991 du 07 aout 2015 portant sur la Nouvelle Organisation du territoire de la république

MD17 : Médiathèque Départementale de Charente- Maritime

PL : Point Lecture (Bibliothèque de Niveau 4)

PMR : Personne à Mobilité Réduite

RAM : Relais Assistantes Maternelles

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

SCRIB : Enquête annuelle sur les données d'activité des bibliothèques municipales

VOD : Vidéo à la Demande

ZRR : Zone de Revitalisation Rurale





[charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr)   

**Département de la Charente-Maritime**

85 boulevard de la République - CS 60003

17076 La Rochelle cedex 9

Tél. 05 46 31 70 00

---